**PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES** II

**§ ON Ti MegN** â

**0 UNE HISTOIRE ORDINAIRE**

O **LES RÉGIES DE QUARTIER**

FOKMATHON uNnIALE DIEE rifKAVAIILLEURS SOCIAUX

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **EPS** |  | **OMMAIRE** |

Bimestriel
Édité par l'Association
Paroles et Pratiques Sociales
Loi 1901 — JO du 11.04.82

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** Hugues BAZIN

**PEPS**8, impasse des Trois Soeurs
75011 PARIS
Tél. : 16 (1) 46.70.86.05

**COMPOSITION :**Anna Livie PLURABELLE
42, passage du Ponceau
75002 PARIS

**CONCEPTION GRAPHIQUE :** AUGER Éric,

**IMPRIMERIE :**Montholon Service
26, rue de Montholon
75009 PARIS

**SERVICE PUBLICITÉ :**Patrick FREHAUT

**COMITÉ DE RÉDACTION :**AUGER Éric,
BAZIN Hugues,
CATONA Sylvie,
BOULENGER Catherine,
ESPANYA Augusta,
FREHAUT Patrick,
GALLET Jean-Marie,
GAUGAIN Nelly,
LASFARGUES Laure,
TALEGHANI Michel,
TARTIER Daniel,
VERDENAUD Catherine,

Région Aquitaine

Philippe BOURGLAN Résidence Compostelle 33600 Pessac -

Reproduction des articles et
illustrations autorisée avec
mention de leur origine et
adresse.

Dépôt légal

troisième trimestre 1987

CPPAP 64819 — ISSN 0754.8761

**2** *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

P. 4 *LES RÉGIES DE QUARTIER par Claudine DUSSOLIER*

*Des lieux d'expressions et d'échanges pour améliorer les relations sociales*

Économie Sociale

*et le cadre de vie.*

P 6 Travail social à l'étranger

*LA FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL AU CANADA FRANCOPHONE*

*par Michel TALEGHANI.*

*Elle réussit à allier haut niveau théorique et implication dans les pratiques*

*professionnelles*

p. **8** Relation Éducative

* *APPROCHE SYSTÉMIQUE EN TOXICOMANIE par Odette TOULET‑*

*CASTERA et Phillippe BOURGLAN*

*La famille érigée en système.*

* *LES PROFESSIONNELS DE LA RELATION : RÉPONSE A TOUT ?*

*par Simone Chatelard.*

*La relation thérapeutique pour une AS d'entreprise.*

p. **11** Dossier

*FORMATION INITIALE DES TRAVAILLEURS SOCL4UX Sur le*

*parcours, de la sélection au diplôme, de nombreuses questions se posent.*

* *LA SÉLECTION : UN PARCOURS SEMÉ D'EMBUCHES, par Yvonne SARRAT*
* *LA FORMATION OU MIETTES DE SAVOIR ? par Augusta EPANYA*
* *LA VALEUR MARCHANDE DES DIPLOMES par Éric AUGER*
* *MENACES SUR LE TRAVAIL SOCIAL... ESPRIT ES-TU LA ? par Philippe MOUGEL*

p **21** Le jeu de l'interview

*COMMENT EN PARLER ? Interview de Gérard CHABAUD (Association*

*Drogue & Société) par Daniel TARTIER*

P. **22** Actuel

*PEPS ÉTAIT PRÉSENT AU Sème CONGRES DE L'ASSOCIATION*

*NATIONALE DES INTERVENANTS EN TOXICOMANIE‑*

*par Sylvie CATONA et Philippe BOURGLAN*

p. **24** Libre expression

*UNE HISTOIRE ORDINAIRE par Odette-Anna TOULET*

**OBJECTION DE CONSCIENCE**

*D*

*ans les pays pauvres appelés pudiquement « en voie de dévelop-pement », l'arme la plus acérée* pour *tailler dans le lard des énormes inégalités, de la corruption, des petits et grands pou­voirs, se nomme... SAVOIR.* Le *savoir est subversif parce que libéra­teur ; confronté à la pratique du quotidien il* apporte *la conscience. Ainsi là-bas, les travailleurs sociaux ont appelé leur action, « conscien-tisation ».*

*Il s'agit de créer l'École pour ceux qui en ont été exclus en partant d'une autre : celle de la vie. Des faits, des paroles, des gestes de tous les jours sont restitués dans un contexte social, économique, politique. Les visages de l'oppression apparaissent, avec eux la* volon­té *de les combattre en entrant dans un rapport de forces.*

*Dans les pays riches appelés étrangement « développés », le savoir est une question de spécialité, l'école une affaire de marché, l'universalité de la conscience n'est pas rentable donc tout aussi dangereuse.*

*Les travailleurs sociaux en formation légitimement s'interro­gent. Ils se posent la question si à l'école, on ne les mène pas en bateau : justement là où le savoir pourrait atteindre sa pleine signi­fication, il semblerait que tout le monde esquive les questions et 'quitte le navire.*

*Difficile pour l'étudiant devenu professionnel, de provoquer à son tour chez les usagers du travail social une prise de conscience. Mais après tout, il ne lui est pas demandé de jouer au Che Guevara des banlieues, simplement d'être un bon technicien de la relation d'aide.*

*Conclusion : il faut que les élèves conscientisent leurs forma­teurs sur la situation d'oppression qu'ils reproduisent !*

Hugues BAZIN

|  |  |
| --- | --- |
| ***ABONEMEIVT******Offres spéciales*** |  |

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**ÉCONOMIE SOCIALE**

**LES RUGIES DE QUARTIER**

*H arlem Désir vient de populariser un des plus graves problèmes*

*n de la société française, l'ascenseur. A juste titre lieu de passage, de non-rencontre, on flaire l'Autre, on le fantasme, odeur de pisse, graffiti, airs pincés quand on est coincé à huit dans la même cabine et concentré des problèmes de cohabitation, résultat de l'imaginaire desséché par la finance de quelques architectes prétendus urbanistes*

* *des années 60-70 (moins ça coûte, plus c'est fonctionnel et inverse­ment).*

*Un problème pas très nouveau auquel sont confrontés avec de modestes moyens des habitants des grands ensembles à travers des démarches intéressantes.*

*Parmi elles, l'initiative des régies de quartier : née en 1982 à Roubaix et qui commence à essaimer dans 10 à 12 autres grands ensembles.*

*Intéressante à deux titres : elle met en jeu obligatoirement des acteurs très divers : les habitants, les associations, les institu­tions locales et leurs responsables, office HLM, Municipalité, etc.*

*Intéressante aussi parce qu'à partir de ce type d'action se trouve abordé l'ensemble des problèmes de société actuels, délin­quance, drogue, chômage, cohabitation des différentes classes socia­les et ethnies.*

*Une démarche donc qui à un échelon local fait surgir les enjeux fondamentaux de la société, remet en question parfois les pouvoirs locaux, les situations acquises, ce qui explique la lenteur de leur mise en place.*

*Mais une démarche aussi qui illustre que ce type de problème ne peut se résoudre miraculeusement mais par une pratique patiente, longue, qui passe par l'adhésion des personnes concernées.*

D .T.

**QU'EST-CE QU'UNE RÉGIE DE QUARTIER ?**

C

'est une association regroupant habitants et partenaires institu­tionnels concernés par la gestion quotidienne et la vie sociale d'un quar­tier, ayant pour objectif de faire inter­venir économiquement les habitants sur des travaux de gestion quotidienne : — ménage des espaces collectifs ou semi-collectifs interne aux immeubles, et espaces extérieurs, bricolage, jardi­nage...

Ce type de travaux pris en char­ge par les habitants permet d'une part de restituer à la collectivité une partie des ressources qu'elle fournit pour la gestion de la cité, et d'autre part de provoquer entre les habitants, et en­tre habitants et institutions des rela­tions sociales renouvelées.

Lieu d'expression des conflits ou des problèmes, lieu de médiation, lieu de propositions et de réorganisa­tion du quotidien, l'idée de Régie de Quartier est partie du constat de l'im-' puissance des organismes HLM, ou des services techniques municipaux à assu‑

**4** *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

rer la gestion quotidienne des quartiers. Après avoir investi beaucoup d'argent dans les opérations de réhabilitation des bâtiments, les organismes HLM en particulier ne souhaitent pas tout re­commencer cinq ans plus tard. Cer­tains se rendent compte que même s'ils pouvaient doubler les moyens traditionnels de maintenance, ils n'ob­tiendraient pas de meilleurs résultats. Ce qui les amène, selon les cas, à col­laborer avec d'autres partenaires (Mu­nicipalité, Services sociaux, Éducateurs, Mission Locale, Association d'habi­tants...) à la recherche d'une autre voie, ou bien de l'impulser eux-mêmes.

Cependant il importe de dire que toutes les sociétés HLM ne contri­buent pas pour autant à la création sur leur patrimoine d'one Régie de Quartier. Une des principales raisons de leurs réticences est la concurrence que la création d'une Régie peut poser par rapport aux propres services tech­niques ou régies techniques des HLM.

Ces réticences ne peuvent se lever que par la conviction qu'une Régie de Quartier d'habitants au-delà des tâches qu'elle assume, génère un plus sur l'environnement :

* de par la responsabilité qu'elle prend sur le bon entretien de son espace de vie ou territoire.
* de par la dynamique sociale et la plus relationnelle que son travail induit.
* de par le lieu de médiation qu'elle ouvre sur le quartier.

Tout en étant prudents, beau­coup d'organismes suivent de près la création et le fonctionnement des régies déjà existantes, souvent stimu­lés et provoqués en cela par les travail­leurs sociaux des quartiers actuelle­ment de plus en plus soucieux d'ex­plorer d'autres voies et d'allier social et économique.

**La création d'une Régie de Quartier repose donc sur deux idées de base :**

* **les habitants sont les premiers con­cernés par l'entretien quotidien de leur cadre de vie.; ils peuvent donc être les acteurs principaux de la gestion nou­velle et plus efficace de leur quartier, en y participant en**, **tant que travailleur.**
* **En faisant travailler les habitants sur les diverses tâches d'entretien de leur cité, une partie des flux financiers leur est restituée, contribuant ainsi,**

**ÉCONOMIE SOCIALE**

**même modestement, à l'amélioration des ressources de certains foyers.**

**Cette réappropriationdes tâches de gestion par les habitants contribue donc à créer une activité économique sur un quartier en favorisant la vie sociale.**

**La Régie de Quartier : un outil de médiation dans la cité**

La Régie de quartier se définit donc principalement par le lien social qui se crée entre des gens qui travail­lent pour la communauté et cette mê­me communauté. Elle se trouve donc être un lieu de médiation avec les habi­tants usagers et avec les institutions gestionnaires qui passent commande pour des services.

L'activité technique n'est que le support de la relation sociale.

Ceci entraîne . la nécessité de trouver les formes les plus fines possi­bles d'ancrage sur le territoire : non pas un statut de femme de ménage, mais une habitante assurant le ménage de sa cage d'escalier, avec son propre voisinage, avec lequel elle instaurera une forme de négociation collective permanente, pour définir la place des enfants, la répartition des tâches, le niveau de propreté attendu, etc.

**La propreté, un enjeu
symbolique**

La propreté est un bon exem­ple car elle est un thème très conflic­tuel dans ces quartiers, et elle contri­bue à marquer l'image symbolique du quartier, tant pour les habitants que pour l'extérieur. Il s'agit pourtant d'une notion éminemment subjective, car on n'a pas tous le même besoin, la même aspiration à la propreté. Il faut donc ajuster à travers la négociation collective locale l'adéquation entre les besoins et les moyens mis en oeuvre. La propreté ne peut être obtenue contre les habitants mais avec eux. Ceci est aussi vrai pour les réparations ou les espaces extérieurs.

**Les activités d'une Régie**

Elles tournent autour de trois

pôles :

* *activité de nettoyage, des espaces intérieurs,* ménage des paliers, coursi­ves, vide-ordures, escaliers, ascenceurs, halls... et *des espaces extérieurs,* pieds d'immeubles, espaces verts...
* *activités de bricolage et d'entretien :* petites réparations ou travaux dans les bâtiments (portes de gaines, dalles, peintures ; réparations privées à la demande des habitants ; serrurerie, plomberie...
* *activités d'accueil et de relation sociale sur le quartier :*

Certains services à caractère social peuvent être assumés par les habitants, comme l'accueil des nouveaux locatai­res par exemple, ou le gardiennage de certains équipements ou bâtiments.

**Les ressources d'une**

**Régie de Quartier**

Une régie se finance en passant des marchés avec les partenaires pour lesquels elle exécute les travaux : ces principaux contrats sont passés avec les sociétés de HLM (nettoyage, petits travaux, chantiers ponctuels, accueil des nouveaux locataires) et les Munici­pal ités.

Un autre volant de ces ressour­ces est constitué par les commandes passées par les habitants pour des réparations privatives (plomberie, ser­rurerie, électricité...).

Ces ressources ne sont pas ex­haustives. D'autres contrats peuvent se négocier entre une régie et d'autres partenaires locaux pour la réalisation ou l'exécution de tâches concernant l'entretien du quartier au sens large, tout en restant sur le même territoire, la même unité géographique.

**Sous l'uniformité d'un modèle naissant, une évolution et des nuances s'esquissent**

*Trois regénérations de Régies se distin­guent déjà :*

* la première, celle de l'Almagare à Roubaix dans un contexte particulier de lutte urbaine et de présence prédo­minante des habitants (1982) ;
* la deuxième, les Régies de Meaux et de Marseille (les Flamands) relèvent au départ d'une initiative institution­nelle, impulsée par les équipes de maî­trise d'ceuvre sociale qui travaillaient sur le quartier (M.0.5) — 1985 ;
* la troisième, actuelle, voit naître des Régies de Quartier à partir de l'initiative de gestionnaires HLM *et* de travailleurs sociaux.

Par ailleurs au travers des ré­ponses apportées par les Régies, et selon leur contexte, social, économi­que et institutionnel, trois pôles ont été repérés autour desquels elles s'iden­tifient :

* *un outil de gestion territorialisée* institutionnel qui permet un redéploie­ment des services urbains vers et par les habitants. Le terme « Régie de Quartier » est considéré au sens strict : intervention en « Régie » dont l'objet est le « quartier » avec le travail des « habitants » en plus.
* *L'entreprise de quartier :* dans ce cas la finalité première est le dévelop­pement économique au sens entrepre­neurial du terme, avec pour caractéris­tiques, missions précises liées à des marchés, affirmation de la concurren­ce, positionnement en tant que presta­taires de services dans un cadre contrac­tuel précis : la relation économique aux habitants qui la forment, domi­nante de création d'emploi.
* *L'outil communautaire,* qui fonc­tionne autour de l'axe : « la commu­nauté du quartier se rend service à elle-même et se réapproprie certains services de gestion quotidienne ». Dans ce processus, la relation qui s'instaure entre habitants et Régie est au coeur du projet. Les tâches exécutées sont choisies en fonction du lien social qu'elles produisent dans la cité entre les habitants.

La notion d'utilité collective est très importante et la relation aux institutions tient de la recomposition politique, par là rétrocession d'une partie de leurs prérogatives sur le quo­tidien.

**Le devenir des Régies de Quartier**

C'est autour de ces trois pôles que se constituent les nouvelles Régies, et que s'approfondit la réflexion sur les enjeux posés par cette nouvelle forme d'organisation sociale dans les cités HLM et quartiers défavorisés. De la semi-territorialisation des services urbains, à la réappropriation de la gestion des quartiers par leurs habi­tants peut se loger un levier qui contri­buera peut-être efficacement à enrayer la dégradation des relations

sociales et du cadre de vie

au sein de grands ensembles

Claudine DUSSOLIER *Groupe ACADIE*

Pour en savoir plus :

* Plan Urbain

64, rue de la Fédération
75775 Paris Cedex 15
Tél. 46.47.32.65

* Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers 71, rue Saint-Dominique

75007 Paris — Tél. 45.55.92.46

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**TRAVAIL SOCIAL A L'ÉTRANGER**

**LA FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL**

**AU CANADA FRANCOPHONE**

**R**

appelons pour commencer qu'il n'existe pas au Canada (comme en Grande-Bretagne dont s'ins­pirent la législation et les structures ca­nadiennes) de distinctions « corpora­tistes » entre différentes branches du Travail Social' (comme en France en­tre Assistant de Service Sàcial, Éduca­teur Spécialisé et autres Travailleurs Sociaux).

Il existe en effet :

* Le secteur « Travail Social »
* Le secteur de la criminologie — qui isole comme en France, la Liberté sur­veillée et les éducateurs de l'Adminis­tration pénitentiaire) les « criminolo­gues », des travailleurs sociaux.
* Les « psycho-rééducateurs» qui sont différents des Travailleurs sociaux, contrairement aux Éducateurs spéciali­sés en France.

Les séparations sont « hiérarchiques » en ce qui concerne le Travail Social :

* Les techniciens
* Les professionnels
* Les notables.

La formation est collégiale ou univer‑

sitaire :

* Au « Collège » (C.E.G.E.P.), l'ensei­gnement est donné pour conduire à une équivalence au B.T.S. français.

On y forme donc des techniciens en Assistance sociale en 2 ans après la fin des études générales.

Ces techniciens sont le plus souvent employés dans des agences de l'État (provincial ou fédéral) pour l'applica­tion de la législation sociale. Ils pensent avoir un rôle d'orientation mais leur fonction principale reste l'application des textes, à l'instar chez nous des guichetiers de la Sécurité Sociale et des employés des C.C.A.S. (ex. B.A.S.).

* Au second plan on trouve la forma­tion en Service Social à l'Université, en trois niveaux :
* le baccalauréat (équivalent à notre licence)
* la maîtrise
* - le doctorat

Les deux premiers diplômes permettent la qualification de « pro­fessionnel ».

Le dernier distingue parmi les précédents ceux qui sont appelés à devenir souvent les « notables » de la profession (même s'il ne s'agit pas d'un grade ou d'un statut social).

Avant de revenir sur le contenu, la forme et la finalité des études uni­versitaires, précisons :

1. Qu'il existe au Québec deux projets (dont l'un a reçu un commencement d'exécution) de doctorat en service social francophone :

* suspendu à l'Université de Montréal
* et un projet à l'Université Laval à Québec.

2. Qu'il existe dans le reste du Canada anglophone et surtout aux U.S.A. — en tout 33 doctorats en Service Social.

*M'EN Fous ,Plus QUE DatiA t/GENCÉS, QuArPe DoC7of2ArS,*

*AMITR/E-4*

*-ro uddE
Ge".\_
PLAFohla„,
HiN Hi lv*

Ainsi les « notables » — profes­seurs à l'Université ; chercheurs ; chefs de services — peuvent obtenir leur doc­torat en Service social — en anglais (aux U.S.A. ou au Canada anglophone) ou en sociologie — en psychologie — en psychologie sociale en anglais (aux U.S.A., au Canada anglophone ou en Grande-Bretagne) ou en français (dans une Université canadienne francophone ou en France).

La formation des Professionnels se fait donc à l'Université. Ils ne rece­vront pas de diplôme d'État, mais bien un grade universitaire.

Les départements de Service social (comme nos U.E.R.) sont des partenaires à part entière à l'Université du point de vue institutionnel. Mais l'appellation « École de Service Social » y subsiste parfois, rappelant les origines non universitaires de certains départe­ments, et évoquent par ailleurs la sujétion où est tenue la formation en Service social à l'égard de ce que cer­tains appellent encore « les Sciences-Mères » (la sociologie, la psychologie et le droit).

Baccalauréat, puis Maîtrise en Service social s'acquièrent à l'aide de « Crédits » (Unités de valeurs) accumu­lés, dont certains sont spécifiques et obligatoires et d'autres facultatifs en tout cas en libre choix (un crédit repré­sente entre 40 et 50 heures de cours).

Parmi ces « crédits » figurent les stages auprès des professionnels qui valent au même titre qu'un enseigne­ment sanctionné à travers une épreuve de contrôle. Figure aussi pour la maî­trise, des « crédits » pour la préparation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage de maîtrise.

Il faut accumuler une quaran­taine de « crédits » pour le Bac en 3 ans et encore une douzaine pour la maîtrise.

* Les « crédits » *extérieurs* peuvent être pris dans d'autres dépar­tements : en sociologie, en droit, en psychologie, en anthropologie, en éco­nomie, en sciences de l'éducation etc. voire en langues ou en histoire. On en accepte 6 à 10 sur 3 ans.
* Les « crédits » *spécifiques et obligatoires* sont cependant choisis dans une liste importante.

Certaines matières ou plutôt certains sujets sont des crédits à éche­lons :

1ère - 2ème et 3ème années.

On peut partager ces « crédits » en quatre grandes séries :

* **Les appareils :**

la loi — l'organisation sociale etc.

**— Les techniques :**

les conduites de réunion — l'infor‑

matique etc.

**— Les grands problèmes :**

la violence familiale — le stress etc.

* **Les modalités d'intervention :** interventions communautaires —intervention féministe etc.

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**TRAVAIL SOCIAL A L'ÉTRANGER**

Le Travail Social étant en Amérique du Nord et pour ce qui concerne les « professionnels » entièrement débar­rassé :

1. de toute référence à la maladie (sauf quelquefois à la maladie mentale),
2. de tout maniement de secours finan‑

cier ou matériel.

est tourné principalement :

1. sur les aspects psychologiques de l'aide
2. vers les aspects communautaires.

La formation se fait pour une part importante à travers des méthodes de supervision.

*Avant de montrer l'usage que pour­ront faire les professionnels de leurs diplômes, indiquons :*

1. que l'accès aux études (qui sont payantes rappelons-le) se fait soit par la possession de diplômes, soit par une procédure de validation éventuelle de l'expérience professionnelle et/ou de vie des candidats assortie de complé­ments de formation.
2. que d'autres professionnels peuvent rejoindre à tous ces niveaux le Travail Social avec leurs diplômes spécifiques sous réserve de « crédits » de rattrapa­ge ou d'adaptation.

Les Travailleurs sociaux sont employés dans des grands secteurs :

* Les agences de l'État où ils enca­drent parfois des Techniciens en Assis­tance sociale.
* Les C.S.S. (Centres de Services So­ciaux) équivalents à nos D.A.S.S.
* Les Groupes communautaires : ici les travailleurs sociaux sont plus des militants : ils offrent leurs services à des groupes qui défendent des projets

ou des idéaux auxquels ils adhèrent et acceptent d'être payés jusqu'à 30 %, voire 50 % de moins que pour le Ser­vice de l'État.

Enfin un contingent important de travailleurs sociaux exercent en prati­que privée :

soit très semblables à nos psycho­thérapeutes ou à des praticiens du développement personnel

* soit comme expert près des insti­tutions comme chercheurs ou comme intervenants ponctuels.

La pratique du Travail social est contrôlée par la Corporation des Travailleurs Sociaux qui joue auprès du Service social le triple rôle

* de nos Associations professionnelles
* d'un ordre professionnel
* d'un groupement de défense des in­térêts de la profession sans être tout à fait un syndicat.

Il existe dans tout le Québec, au moins 6 départementg de Service social préparant qui, le baccalauréat, qui le baccalauréat et la maîtrise :

HULL

SHERBROOKE

RUYN-NURANDA
RIMOUSKI

TROIS-RIVIERES
CHICOUTIMI

Ajoutons les trois universités de Montréal :

* l'Université de Montréal qui s'est engagée dans le doctorat
* l'Université du Québec à Montréal
* l'Université Mac Ghill, anglophone et l'Université LAVAL à Québec qui souhaite ouvrir un doctorat.

Enfin, n'omettons pas de citer le département de Service social de la petite université francophone de MONCTON, au Nouveau-Brunswick (province anglophone) qui prépare Bac et Maîtrise.

\*\*\*

En fait, la formation au Travail social au Canada francophone (mais la structure est la même pour les univer­sités anglophones) a réussi à allier le haut-niveau théorique de l'Université en gardant son implication dans les pratiques professionnelles.

Elle a obtenu la reconnais­sance sociale à travers une reconnais­sance universitaire.

Mais elle n'a pu éviter les « hiérardhies » qui font encore si peur aux travailleurs sociaux français pour­tant déjà engagés dans ces mécanismes avec :

* le travail social à domicile
* la formation en trois ans (et les liens déjà établis avec l'Université)
* le D.S.T.S. comme début de for­mation supérieure
* et les projets de projets déjà an­noncés de D.E.A. et de D.E.S.S. en Travail Social.

Michel TALEGHAN I

Contacts

BOULENGER Catherine

Paroles et Pratiques Sociales 8, impasse des 3 Soeurs 75011 Paris

Tél. 16 (1) 46.70.86.05

Exemples HT

|  |  |
| --- | --- |
| 1/6 de page (6 x 13) . . . . | F290 |
| 1/4 de page (9 x 13) . . .  | F 360 |
| 1/2 page (18 x 13)  | F 590 |
| La page entière (18 x 26) . | F 980 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | CENTRE THOMAS MORE |  |

14-15 novembre 1987 :
DU PLEIN EMPLOI A LA
PLEINE ACTIVITÉ
*G. ROUSTANG*21-22 novembre 1987 :
LA DROGUE ET LES
TOXICOMANIES
*A. LAZARUS*5-6 décembre 1987:
LES THÉRAPEUTIQUES DU
CANCER
*M CLAVEL
A. ANCELIN-SCHUTZENBERGER...*

14-15 janvier 1988 :
RURALITÉ : LA MAITRISE
DES RÉGIONS
*M.C. BECOUARN*

30-31 janvier 1988 JUGER LE MAL (AU XXe SIECLE) *O. MONGIN*

Centre Thomas More B.P. 105

69210 L'Arbresle Tél. 74 01 01 03

tionnoise

VOTRE PUBLICITÉ
VOS ANNONCES

DANS LE PROCHAIN
NUMÉRO DE PEPS

*TARIFS PAR TICULIEREMENT AVANTAGEUX*

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

*7*

**RELATION ÉDUCATIVF4**

*I*

*l se prépare actuellement en France un congrès qui aura pour thème « politi-ques locales et toxicomanie ». La toxicomanie pose toujours autant de pro­blèmes aux pouvoirs publics. Surtout lorsque le toxicomane risque de contrac­ter d'autres « maladies » au moment où il se pique. Prise de conscience qui a d'ailleurs amené Madame Barzach, ministre de la Santé, à autoriser la vente libre des seringues en pharmacie.*

*Voilà pour ce qui est l'un des aspects politico-sociaux du phénomène « toxicomanie ».*

*En ce qui concerne la prisé en charge des toxicomanes, les professionnels estiment de plus en plus que ce problème est l'affaire de tous. Beaucoup d'idées mises en pratique ont fusé depuis le début des années 1970.*

*L'approche systémique est l'une des thérapies utilisées dans l'aide appor­tée aux toxicomanes.*

*La dimension familiale est le lieu où les thérapeutes « familiaux » « inter - viennent ».*

*Le premier article de cette rubrique est l'occasion pour des acteurs sociaux, de nous faire part de leur expérience.*

*Le second article constitue le témoignage d'un travailleur social confron­té à un autre aspect de la relation humaine. Cet autre professionnel de la relation interroge et s'interroge lorsque ses clients l'interpellent.*

*Que faire, face à la souffrance du patient ? Se pose alors la question des moyens dont disposent lés professionnels de la relation non spécialisés pour maintenir coûte que coûte « le lien du réel » entre le patient et son environne­ment.*

*De quels outils disposent-ils pour répondre à la douleur qu'expriment les patients en mal d'être ? Quelle attitude le professionnel doit-il adopter lorsqu'il n'est pas formé pour répondre au comportement et à la demande du patient ?*

*Nous aurons, je pense, l'occasion de reparler de ce problème qui se pose aux professionnels non formés pour faire face aux « sujets » en grande souffran­ce et pour lesquels une hospitalisation s'impose parfois.*

*Après la lecture des articles qui suivent, nous serions heureux de faire partager à nos lecteurs vos réactions dans le prochain numéro. Patrick FRÉHAUT.*

**APPROCHE SYSTÉMIQUE EN TOXICOMANIE**

* *Depuis combien de temps pratiquez-vous l'approche systémique ?*

**« n jour, en partant, nous nous sommes trouvés enfermés. Im‑**

**possible de sortir sans la clef. Alors tout le monde s'y est mis.**

**Chacun donnait sa solution pour pouvoir sortir, arriver à ou­vrir la porte. A la fin elle s'est ouverte ».**

**C'est ainsi que Frédéric Soustelleillustre ce qu'il attend de l'utilisation d'une approche systémique auprès des familles de toxi­comanes. Etre là, favoriser un fonctionnement autre, permettre à la famille et à ses membres de trouver une solution pour s'en sortir tous ensemble.**

* J'ai commencé ma formation, il y a trois ans, chez Madame Demay-Laulan à Bordeaux. Pendant deux ans, j'ai fait des stages à Paris dans un centre qui reçoit des familles en difficultés, mais ce sont les familles de toxicomanes qui sont les plus difficiles à traiter par rap­port aux symptômes. Il se joue des choses à différents niveaux et il y a en

outre la peur constante de la mort et comme une attente de la mort qui libè­re.

Quand une famille vient, on repère une charge d'angoisse importante et le double lien qui existe — si c'est un fils —entre le fils et la mère. L'observation du paradoxe permet de se rendre comp­te que le gamin a toujours joué de ce double lien.

Dans ce centre de formation, on travaillait à partir d'études de cas et on faisait des jeux de rôles entre nous, chacun étant à tour de rôle le théra­peute, les autres représentant les dif­férents membres d'une même famille. Dans ces situations, l'histoire naît instantanément du fait des rôles choisis. A partir du moment où on commence à entrer dans un rôle, on ne peut plus en sortir. On ne sait plus ce qui est du jeu, ce qui est de la réalité, 'Pourtant, on n'avait pas entre nous une histoire commune importante, alors imaginez dans une famille où l'histoire est bien plus ancienne, non seulement au niveau de la famille elle-même, mais à travers ce qui se véhicule de générations en générations. C'est très lourd.

*— Quelle orientation de formation systémique avez-vous choisie ?*

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**RELATION ÉDUCATIVE**

* Il y. a plusieurs écoles. Celle de. Paolo Alto aux États-Unis est très basée sur le système et la modifica­tion du système. Les écoles italiennes, dont je me sens plus proche du fait de ma mentalité, de ma manière de voir les choses, étudient à la fois le système et jouent beaucoup sur la connotation positive.

* *Comment ça se passe, quand vous accueillez un toxicomane ?*
* C'est une question d'évaluation de la demande. S'il y a demande d'aide. Évaluer s'il s'agit d'un problème fami­lial avec quelqu'un qui représente par son symptôme — la toxicomanie — ce qui stabilise la famille, la maitient en homéostase. C'est-à-dire de permettre pour celui qui se pose comme malade, que ce soit un peu comme avant.

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, le rapport à la triade père-mère-enfant change. Si la famille n'a pas réussi à s'adapter à ces évolutions, elle reste toujours sur des anciens regis­tres, ce qui pose au niveau des commu­nications des barrages. Il apparaît alors quelque chose de l'ordre du paradoxe au milieu des problèmes familiaux. Par exemple, l'injonction paradoxale de la mère qui dira « sois autonome », com­me s'il était besoin de dire à quelqu'un d'être autonome, surtout si on ne lui donne pas les moyens de l'être. En plus, ce paradoxe, le double discours, sont renforcés par le père, qui notamment dans les familles de toxicomanes, fait de la surenchère par rapport à la mère. On a l'impression qu'il s'agit de parents identiques, la différenciation entre les parents n'est pas évidente à faire au niveau du discours. Ainsi, il peut y avoir un double-lien entre le fils et la mère et entre le fils et le père. Ils s'en­tretiennent comme ça dans un triangle un peu infernal, sans pouvoir bouger.

Alors peut-être, c'est une hypothè­se, la drogue, ce serait une manière de répondre à ce paradoxe : « sois auto­nome et reste là ». Donc, prendre de la came, c'est une manière de dire, je reste là sans être là. C'est ça, répondre au paradoxe. On s'aperçoit que pour chaque famille, il s'agit d'une histoire différente.

* *Depuis combien de temps fonction­nez-vous comme ça dans votre prati­que d'Éducateur-Animateur en toxico‑*

*manie ? •*

* Je commence à travailler depuis cette année au niveau des fàmilles de cette façon.
* *Avez-vous pu déjà remarquer des changements de fonctionnement dans les familles que vous suivez ?*
* Oui, notamment dans une famille. Je les ai vus tous ensemble trois ou quatre fois. Il y a déjà des choses qui se passent.
* *Pouvez-vous parler du dispositif que vous utilisez ?*
* Je fonctionne en tant que thérapeu­te avec un co-thérapeute qui est là comme observateur. Je suis face à une famille, chaque élément de la famille fait partie du système de cette famille. Ce ne sont pas les individus qu'on observe, c'est le système. C'est-à-dire les interactions, ce qui se passe entre les individus. Le travail,.ce n'est pas de faire communiquer *ce* qui se passe, c'est de se rendre compte de certains blocages. C'est d'essayer de leur faire dire ce que jamais ils n'ont pu se dire entre eux. Par exemple, si quelqu'un dit à une personne, je veux t'aider, avec une attitude physique de retrait, en supposant que ça dure depuis tou­jours, on ne sait pas comment va évo­luer cette relation, si rien ne vient sé­parer ce type de fonctionnement.
* *Comment intervenez-vous ? Com­ment faites-vous pour faire bouger quelque chose ?*
* Dans un premier temps, il s'agir d'observer. Il est nécessaire d'avoir du recul, et pour cela, je fonctionne avec un co-thérapeute qui repère tout ce qui est de l'ordre de l'analogique, du non-signifié sans participer à l'en­tretien, ni intervenir. Ensuite, il dit ce qu'il a senti et que je n'ai pas automa­tiquement repéré. Il est difficile d'être seul devant un groupe. Ce n'est pas comme dans un face à face. Là ce qui se montre, c'est ce qui parle.
* *Inconscient et systémique ?*
* Le systémique étudie le système sans tenir compte de ce qui est incons­cient. On ne dit pas que ça n'existe pas, mais ce qui est visé, c'est de créer le changement dans le système, et qu'une demande d'aide puisse apparaître. C'est pour cela que je me suis orienté vers l'école italienne. Que la demande appa­raisse dans le brouillard où elle est masquée par le symptôme.
* *Avez-vous remarqué déjà un dépla­cement dans le fonctionnement d'une des familles que vous suivez ?*
* Oui, en particulier dans une famille où j'ait été amené à prescrire une in­jonction de non-changement,. c'est-à-dire que j'ai demandé à celui qui re­présente le symptôme, le toxicomane, de ne pas changer, parce que c'est com­me cela qu'il aide sa famille. C'est la dimension positive de son symptôme.
* *Comment se présente cette famille ?*
* *Il y* a le père, la mère, une fille et deux garçons. C'est l'aîné des garçons, l'enfant du milieu qui est toxicomane. Il reste toujours à la maison, il ne bou­ge pas. C'est le père, à bout de solu­tions qui est venu me demander si le fils venait à ses rendez-vous. Je lui ai demandé ce que signifiait cette vigilan­ce et tout de suite, il a été question de problèmes familiaux. Rapidement, tou­te la famille est venue ensemble. Il apparaît que le symptôme du fils, comme dans beaucoup d'autres famil­les, sert à évacuer le problème du cou­ple. En fait le couple n'est d'accord qu'à•son sujet — pour pouvoir le garder comme garant de la continuation de ce couple.
* *Comment dans ce cas vous est-il possible de faire bouger quelque cho­se ?*
* Le garçon commence à avoir envie de sortir depuis quelque temps. Je lui ai demandé de ne rien changer. Dire qu'il ne faut pas qu'il change, renforce le discours des parents qui disent : on ne veut pas que tu changes. Moi, je renforce ce discours, et on arrive à une aberration. J'en suis là avec eux, mais ça circule.
* *Avez-vous pu remarquer des dépla­cements de symptômes dans les famil­les que vous suivez ?*

Oui, en particulier j'ai pu remarquer que les différents membres d'une même famille pouvaient se mettre à somatiser à tour de rôle ou à avoir des accidents au fur et à mesure que la personne qui présentait le symptôme commençait à

suite p. 10

*PEPS, 21, sept-oct. 1987* g

**RELATION ÉDUCATIVE**

changer. Ça veut dire que le change­ment dans le système, c'est inquiétant — même angoissant.

*-- Quand vous faites des injonctions paradoxales, avez-vous la sentiment d'avoir un pouvoir sur les gens ?*

* La question de la neutralité en sys­témique, c'est que chacun en sortant de l'entretien ait l'impression que le thérapeute a tenu compte de lui et qu'il ne peut pas déterminer avec qui le thérapeute a fait alliance.

* *Quel est l'intérêt d'une approche systémique dans une équipe d'interve­nants en toxicomanie ?*
* Chez le toxicomane, le problème personnel et le problème familial sont intimement liés. C'est quelqu'un qui a beaucoup de contacts avec sa famille, il vient consulter accompagné de son père ou de sa mère. Donc, tout ça est intimement lié et la demande, on ne sait pas trop où elle est.
* *Et par rapport à vos collègues ?*
* J'en suis là. A la fois animateur et à la fois thérapeute systémique en for­mation. C'est difficile, il faut du temps. Mais les. collègues s'aperçoivent bien que les problèmes sont aussi familiaux.
* *Et dans cette famille, où en est le garçon ?*
* II est mieux qu'il y a trois mois. Avant, il était plié. Il allait vers l'enfer­mement de la schizophrénie, c'était comme une préparation à ça. Mainte­nant, il est beaucoup plus ouvert, plus détendu. En même temps, j'ai connoté positivement son symptôme, c'est-à-dire qu'il sait que ce qu'il fait a un sens, qu'il aide tout le monde en étant com­me il est.
* *Quel est l'angle de lecture d'une ap­proche systémique ?*
* Chacun a son expérience propre, une pratique plus ou moins importante, mais on agit avec de l'intuition. On sent quand quelqu'un est bien ou mal. Il faut travailler le côté intuitif des choses. Le thérapeute travaille avec ce qu'il est.
* *Utilise-t-on l'approche systémique en dehors de la dimension thérapeuti­que ?*
* Salvini en Italie a essayé de faire une application de ce travail à l'école. Ça a été très long pour faire bouger quelque chose.

Le problème du systémique, c'est à la fois de comprendre le système et ce qui le soutient, *ce* qui est de l'ordre du mythe, ce qui renvoie à quelque chose de l'inconscient.

* *De quels tnythes voulez-vous parler ?*
* Des mythes familiaux qui se trimba­lent à travers des générations, tandis que dans une institution, c'est plus compliqué. Dans une famille, ça trame depuis des années, des générations.
* *Est-ce que le travail systémique au­près des toxicomanes, c'est de mettre en place des systèmes dans lesquels la personne puisse avoir sa place ?*
* Oui, les familles de toxicomanes sont extrêmement rigides ; que quel­qu'un bouge leur est impossible. Il faut dérigidifier constamment.
* *Est-ce que votre formation d'anima­teur vous a facilité ce mode d'appro­che ?*
* C'est maintenant que je retrouve ma formation première d'animateur. Je commence à comprendre le sens de l'animation, après dix ans. Je me suis aperçu que je n'avais pas choisi au ha­sard d'être animateur. Ce qui m'inté­resse, c'est le système des groupes. Etre animateur, c'est s'occuper

d'un groupe,et là je reprends

ma place.

•

*Propos recueillis par :* Odette TOU LET-CASTE RA Philippe BOURGLAN

1. C.E.I.D. (Comité d'Études et d'Informa­tions sur la Drogue) 24 rue du Parlement Saint-Pierre 33000 Bordeaux.

Tél. 56.44.84.86. Equipe de Rue.

Frédéric Soustelle — Animateur — (D.D.T. des Carrières Sociales — C.A.P.A.S.E) travaille depuis 1975 au C.E.I.D. (Centre d'Études et d'Informations *sur* la Drogue( I. Après avoir fait partie de l'équipe de rue, il est depuis 1982, au Centre Montesquieu 22, rue Vergnaud 33000 Bordeaux.

**IA LIRE**

*L'Étoile blême.*

« 'DES DROGUÉS DISENT », Collectif « Calamity Jane Héro », Éditions Lieu Commun, 26.05.87., 95 F.

Ce livre constitue le témoignage de dizaines de personnes qui pour une raison ou une autre sont deve­nues toxicomanes. Elles expliquent et parlent leur souffrance qui ne peut nous laisser indifférents. L'in­différence, cette grande dame noire, qui de son long habit de moire auràit pourtant vite fait de nous envelopper, de nous asphyxier, de nous assassiner. Le regard indifférent n'est certaine­ment pas la seule cause qui donne le désespoir et rend la solitude aussi lourde et condamnante que le produit dans les veines.

Entre ces lettres, des textes que les auteurs nous font parfois goûter avec ironie.

Des impressions aux sensations ex­primées, en ouverture aux lettres, de la poésie à l'analyse politique des lois, des techniques et des lieux thérapeuti­ques, des patients aux soignants, les auteurs regardent, tel dans le kaléidos­cope, le paysage de la toxicomanie en France pour nous en donner une image réaliste.

Patrick FR ÉHAUT

*« Nous espérons que le lecteur, à travers ces récits souvent dramatiques,*

*ercevra aussi la sérénité qui anime l'équipe de l'« Étoile blême » : l'émo­tion est bonne conseillère quand il s'agit d'imaginer la vie des autres. Notre ambition est celle d'une émotion sans vertige : ces textes nous ont émus, comme il faut émouvoir, intelligem­ment.*

*Peut-être à force de vivre le problè­me, entrerons-nous insensiblement dans les solutions ».*

Collectif « Calamity Jane Héro ».

10 *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**FORMATION INITIALE DES**

**TRAVAILLEURS SOCIAUX**

n mai 1987, nous organisions une soirée-débat autour du thème n« La formation initiale des travailleurs sociaux ». Poursuivant la réflexion, nous vous proposons ce dossier qui essaie d'appré­hender le sujet en privilégiant une triple approche thématique : la formation, la sélection, et la valeur marchande des diplômes. Beau­coup de questions sont ainsi posées.

Ont participé à ce dossier :

**Éric AUGER Roxane BLOCH Jean-Luc BOSSUT Michèle DUBET Augusta EPANYA Valérie LEMARD Philippe MOUGEL Yvonne SARRAT**

Du discours théorique au questionnement professionnel, l'éven­tail des projets pédagogiques et de certains contenus d'unités de for­mation semble plus disparate que varié ; sur quoi se fondent ces choix ? Leurs applications répondent-elles à une recherche d'identité des écoles, à des choix méthodologiques, à des apports théoriques en service social ou bien tout simplement, à des exigences de marketing social ?

Faire des études, c'est aussi pouvoir pendant 2 ou 3 ans, sub­venir à ses besoins ; quelle est la logique qui préside actuellement aux modifications des conditions d'attribution des bourses ?

Le marché de l'emploi des travailleurs sociaux n'est plus favo­rable. De la valeur d'échange• à la valeur d'usage des diplômes, les dis­parités et les inégalités s'additionnent.

C'est à travers ce parcours qui conduit de la sélection au diplô­me que nous vous invitons à réfléchir. Si à la lecture, vos réactions vous démangent, n'hésitez pas, prenez la plume pour nous faire part de vos réflexions.

*PEPS, 21, sept-oct. 1987 11*

**LA SELECTION :**

**UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES**

**Le parcours pour entrer dans une école de travailleurs sociaux n'est pas toujours facile. Au-delà des motivations, tes coûts s'addi­tionnent et viennent freiner l'enthousiasme de chacun. Qu'en est-il des modalités d'accès aux écoles ? Quels sont les frais à engager ? Qui peut bénéficier des différentes bourses ? C'est à ces questions que nous tenterons de répondre.**

Les frais de sélection pour l'ac­cession aux formations de travail social sont relativement élevés. En effet, le futur travailleur social est contraint de passer la sélection dans plusieures écoles pour accroître ses chances de réussite ; quant au non bachelier, il devra payer sa pré-sélection. Ce qui signifie qu'il peut avoir à payer seule­ment pour être sélectionné ou pas dans les écoles, de 400 à 1500 **F.** Par ailleurs, le nombre de candidats dans les écoles dépasse parfois 3 à 4 fois leurs capacités d'accueil, exemple : en région parisienne 2000 candidats assistants sociaux se sont présentés dans les écoles pour 600 places (sé­lection 1985), les 2000 candidats avaient payé bien évidemment.

Cette situation pose quelques questions :

* les écoles adoptent-elles cette stra­tégie pour pallier les manques de sub­ventions ?
* cela leur permet-il en début d'année de disposer d'argent « frais » ?

— quelle place fait-on aux candidats dans cette « foire d'empoigne ? »

La sélection s'opère en fait à plusieurs niveaux :

* Au niveau de chacune des écoles à partir des épreuves auxquelles sont soumis les candidats et en fonction du déroulement des entretiens qui privi­légie tel ou tel aspect (profil psycho­logique, expérience professionnelle et autre).
* Par l'argent, non pas seulement du fait des frais de sélection qu'il faut verser dans chacune des écoles et des frais de scolarité à payer dans l'école où un candidat est. admis (0 à 2000 **F)** mais aussi du fait des conditions socio-économiques requises pour les candi­dats. En effet, compte tenu de la natu­re de ces formations qui restent très scolaires et exigent une mobilisation à plein temps (à part pour les éduca­teurs spécialisés pour lesquels la for­mation peut se faire en cours d'emploi) les candidats sont tenus d'avoir pendant leurs années de formation un mode de

financement clairement établi car il ne leur sera pas possible de travailler si ce West pendant les périodes scolaires, contrairement à l'université où la rela­tive souplesse des cursus universitaires permet de travailler.

**Mode de financement des formations de travail social**

Les modes de financement possibles sont :

* Les bourses d'État : ce qui signifie avoir moins de 26 ans, être à la charge de ses parents, le calcul se fait sur la base du quotient familial et permet de déterminer les « parts » auxquelles l'étudiant a droit (nécessité que les parents gagnent le moins possible pour obtenir une somme consistante).
* Les bourses de promotion sociale
* leur obtention nécessite d'avoir tra­vaillé 3 ans théoriquement mais la pratique montre que les rares person­nes à les obtenir sont celles ayant tra­vaillé 6, 8, 10 ans. Quoiqu'il en soit, ce type de rémunération est pratique­ment supprimé.

— Contrat formation dans le cadre de l'entreprise où vous travaillez, possibilité de formation tout en étant rémunéré.

Il se trouve que l'ensemble de ces modes de financement sont en nette régression et pour certains pure­ment et simplement en voie de dispari­tion. Vu le nombre croissant d'étu­diants sollicitant des bourses la solu­tion adoptée est, réduction des parts de ceux qui ont déjà la bourse pour les « redistribuer » aux nouveaux de­mandeurs. Ce qui réduit les bourses d'État à la portion congrue et nécessi­te la recherche d'autres moyens de subsistance.

Quant aux bourses de promo­tion sociale, il est question de les faire disparaître.

Pour ce qui est des contrats de formation, il sont extrêmement diffici­les à obtenir surtout pour des forma­tions qui durent deux à trois ans.

Il existe aussi les bourses de la fonction publique, le travailleur social est tenu après sa formation de travail­ler plusieurs années pour l'organisme qui la lui a accordée

12 *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**Il est inévitable dans ces condi­tions, qu'une sorte de pré-sélection s'opère entre ceux qui ont les moyens économiques de se prendre en charge et les autres. Les personnes susceptibles de suivre ces formations devront soit bénéficier de bourses (qui sont extrê­mement limitées comme nous l'avons montré) soit être prises en charge par leurs parents, concubins, conjoints si­non ils n'ont qu'à renoncer car il est impossible compte-tenu de l'organisa­tion scolaire et rigide de ces formations de les combiner avec un travail salarié si ce n'est pendant les périodes de va­cances. Cette situation a pour consé­quence l'exclusion ou tout au moins la limitation de certaines catégories de candidats notamment ceux issus des classes sociales défavorisées que les parents ne peuvent prendre en charge ou ayant des charges telles qu'ils ne peuvent se priver d'un salaire. Contrai­rement aux orientations du ministère des Affaires Sociales (tout au moins sous le Gouvernement de gauche) qui préconisait la formation de travailleurs**

|  |
| --- |
| **La sélection des travailleurs sociaux en formation se décompose en plusieurs étapes pour certaines catégories de travailleurs sociaux — ex. : Assistants sociaux. 1/ Concours DRASS (pour non bacheliers) 2/ Examen interne à chacune des écriles où l'on postule.****Pour plus de clarté, nous présentons un tableau indiquant les critères et les modalités de sélection propres aux diverses formations de travail social.** |
|  | **AssistantsSociaux** | **ÉducateursSpécialisés** | **Conseillères Économie Sociale et Familiale** | **Éducateurs Jeunes Enfants** |
| **Durée formation** | **3 ans** | **3 ans = plein temps****4 ans = cours —emploi** | **2 ans = BTS****3 ans = diplômeCESF** | **2 ans** |
| **Conditions** | **Bacheliers*****Non* Bacheliers : 25 ans + 5 ans expérience prof. ou 25 ans avoir****élevé un enfant 5 ans** | **Bacheliers****Non BacheliersNiveau terminale exigéEtre âgé de 18 ans** | **Bacheliers C - D - D'****+ tests psychologiques et/ou entretien** | **Bacheliers****Non BacheliersEtre àgé de18 ans** |
| **Épreuves** | ***Écrit :*Dissertation 3 hRésumé texte 3 h*Oral :*Si écrit réussientretien individuelet/ou de groupe****Non BacheliersExamen DRASS** | **Dossier motivationEntretien psychologueou psychiatre****Non Bacheliers****pré-sélectiondans écoles** | **DissertationRésumé texte** | **Culture généraleTests / épreuvesd'aptitudes****Non Bachelierspré-sélectiondans écoles** |
| **Frais** | ***Frais sélection*e à 420 F (public ouprivé)Paiement chaqueépreuve — écrit oupaiement global écrit/oral sans rembourse‑****ment en cas échec écrit*Frais scolarité*Public :0Privé et semi-privé :800 F à 2000 F** | ***Frais sélection*300 F environ*****Frais scolarité*Entre 700 et 900 F** | ***Frais sélection*300 F environ*****Frais scolarité*Entre 700 et 800 F** | ***Frais sélection* Bachelier : 180 F Non Bac. : 350 F *Frais scolarité* 800 F environ** |
| **Écoles** | ***3 types écoles*— Privées agréées(majorité)— Publiques— Universités :Grenoble : IUTParis XIIIParis V (IUT)** | ***2 types écoles*— Privées agréées(majorité)— Publiques** | ***2 types écoles* — Lycées et centres formation publics — Lycées et centres formation privés** | **Centres deformation privésagréés** |
| **Diplômes** | **Diplôme État** | **Diplôme État** | **BTS : 2 ans****Le titre de Conseillère en Économie Sociale et Familiale s'obtient avec 1 an de plus.** | **Diplôme État** |

**sociaux issus de milieux défavorisés ayant une certaine connaissance du terrain, un vécu leur permettant de mieux appréhender le « terrain », c'est en fait le processus inverse qui se met en place.**

**L'autre conséquence est un net rajeunissement des « sélectionnés » avec les corollaires éventuels que cela peut avoir : inexpérience, méconnaissance des réalités sociales. En effet, la plupart de ces jeunes viennent de passer leur baccalauréat et ont éventuellement fait une année de faculté, les non bacheliers se trouvent doublement défavorisés, d'une part du fait de leurs conditions socio-économiques car ce sont souvent des jeunes issus de milieux défavorisés (impossibilités de poursuivre des étu­des, orientations vers des filières cour­tes ou professionnelles dès la 3ème, etc.) mais aussi du fait de la pré­sélection devenue plus draconienne pour limiter le pourcentage de réussite relativement aux capacités d'accueil des écoles et surtout au marché du travail qui n'est plus aussi favorable.**

**Autres aspects de la sélection**

**Il peut apparaître assez para­doxal que la formation des travail­leurs sociaux se déroule presqu'es-sentiellement dans des centres privés, ce qui signifie course aux subventions, politique de prestige de la part des écoles, tous les moyens étant bons pour rapporter de l'argent. Les écoles sont alors parfois conduites à faire du « marketing » pour trouver d'au­tres sources de financement et donner une image « new-look » d'elles-mêmes, et surtout soutenir la concurrence à l'égard des autres écoles. La consé­quence de cette situation est la ferme­ture de plusieurs écoles de travail social. Quant aux écoles menant à grands renforts de publicité une politique de marketing, elles sacrifient bien souvent la qualité de la formation, les ensei­gnants se trouvant débordés et disper­sés par des activités périphériques, des problèmes de programmation se posent. Il faut caser les cours et toutes les acti­vités de prestige. Les étudiants font dans tous les cas les frais de cette poli­tique. Le résultat peut être l'échec au diplôme d'État ; qui dit échec dit re­passer le diplôme l'année d'après car il n'y a pas de sessions de rattrapage comme à l'université. La mise en place d'une session de rattrapage est d'ailleurs une des revendications des travailleurs sociaux en formation notamment des assistants sociaux. Le caractère privé ou tout au moins semi-privé peut appa­raître comme un handicap. Tout d'a­bord relativement à un certain manque. d'homogénéité du contenu des forma­tions, ensuite compte-tenu de la qualité des enseignants (les centres de forma­tion peuvent avoir tendance à vouloir faire des économies), enfin le peu de reconnaissance de ces formations et les difficultés pour ne pas dire l'impossibi­lité pour obtenir des équivalences uni­versitaires ne sont pas sans rapport avec la qualité de formation donnée et ont bien entendu des conséquences sur le statut des travailleurs sociaux tout en entraînant de grosses difficultés de reconversion. Quoiqu'il en soit, on peut s'interroger sur le bien fondé du statut privé des écoles quand on sait que les travailleurs sociaux intervien­nent sur tous les aspects sociaux de la vie de la cité (à problèmes sociaux, formation « privée » n'y a-t-il pas là quelque chose de contradictoire ?). Pourquoi les travailleurs sociaux ne seraient-ils pas formés dans des écoles publiques intégrées à l'université ?**

**Pour clore sur cette question, il faut noter que le chômage commen­ce à faire son apparition depuis deux ou trois ans dans ces professions et que la sélection se renforce à l'entrée comme à la sortie des écoles (voir résultats aux diplômes d'État pour cette année).**

**Yvonne SA R RAT**

***Élève Assistante Sociale.***

***PEPS, 21, sept-oct. 1987***

**13**

**FORMATION ... OU MIETTES DE SAVOIR ?**

**Du discours théorique au questionnement professionnel, l'éven­tail des projets pédagogiques et de certains contenus d'unités de for­mation semble plus disparate que varié, sur quoi se fondent ces choix ? Leurs applications répondent-elles à une recherche d'identité des écoles, à des choix méthodologiques, à des apports théoriques en service social ou bien tout simplement, à des exigences de marketing social ?**.

**Présentation des différents cursus**

L'ensemble des formations pré­parant aux professions sociales se veu­lent pluridisciplinaires c'est-à-dire in­tégrant les différentes disciplines cons­tituant les sciences sociales aux côtés de disciplines plus techniques et des stages pratiques sur les terrains.

Elles s'organisent de la façon suivante :

**Assistants sociaux**

**Sur** 3 ans. *1400.h théoriques* orga­nisées en unités de formation (psycho­logie — psycho-sociale — psychiatrie - médecine — économie — ethnologie —droit — législation sociale — démogra­phie et statistiques — gestion et comp­tabilité nouvellement introduites) et *14 mois de stage.*

**Éducateurs spécialisés :**

**Sur** 3 ans. *800 h théoriques* (biolo­gie — médecine — psychologie — psy­chologie sociale — pédagogie — socio­logie — notions sur les cadres juridi­ques et institutionnels — études des inadaptations).

Apprentissage de diverses techni­ques :

* Animation (cinéma - disques ­contes - chants - vannerie).
* Expression (dessin - peinture ­poterie - marionnettes - danse - tissage ­théâtre).
* Éducation physique - sport - jeux. *10 mois de stage.*

**Éducateurs de Jeunes Enfants**

Sur 2 ans. *850 à 900 h théoriques* (développement physique et psychique de l'être humain — Étude psychologi­que, sociologique des milieux dans lesquels vit l'enfant et où s'exerce l'action sociale et éducative — métho­des pédagogiques et techniques éduca­tives). *9 mois de stage.*

**Conseillères en Économie Sociale et Familiale :**

2 ans : obtention du. B.T.S.

1 année supplémentaire permet d'obtenir le titre de Consaillère en économie sociale et familiale. Ensei­gnement théorique (biologie — psy­chologie — sociologie — économie). Enseignements professionnels (coutu­re — alimentation - Habitat).

*4 mois et demi de stage.*

L'ensemble de ces formations sont sanctionnées par un diplôme d'État dont le contenu varie selon les spécificités de chacune des. professions mais dont le « dénominateur commun » est la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Globalement on observe de grandes tendances, influences dans les formations des travailleurs sociaux. El­les correspondent à l'évolution des professions, elles-mêmes conditionnées par les transformations de la société et les nouvelles fonctions qui incombent aux travailleurs sociaux dans ce cadre mais aussi et surtout les nouveaux champs dans lesquels ils doivent intervenir.

Les grands courants dominant le travail social sont :

* le courant médico-social, la forma­tion était alors à dominante médicale ;
* le courant « techniciste », période pendant laquelle le travail social tente de se forger des techniques pour acqué­rir une nouvelle légitimité et efficacité
* le courant « psy » où tous les pro­blèmes sont avant tout perçus d'un point de vue psychologique et indivi­duel ; l'usager est principalement res­ponsable de sa situation, son rapport et sa place dans la société apparaît comme relativement secondaire, il reste dominant dans la formation ;
* parmi les derniers courants, il y a le courant sociologique et plus récem‑

ment encore le courant économique, gestionnaire. En période de crise, il s'agit du « real social » où le travail­leur social doit prendre en compte les réalités économiques en devenant prio-ritairement un gestionnaire.

**Formation ou savoir en miettes**

Au regard des différents pro­grammes pédagogiques, la grande di­versité, variété, on pourrait même dire, la richesse des contenus ne peut que frapper et être appréciée, traduisant en apparence la prise en compte du travail social/carrefour des sciences sociales ainsi que la volonté de faire du travailleur social un professionnel capable d'appréhender la société glo‑

baie mais aussi le/les individus dans toutes leurs dimensions, complexité.

**Qu'en est-il dans la réalité ?**

La formation est-elle opérante dans le sens de donner des outils théo‑

riques, des outils d'analyse aux étu­diants pour agir dans et sur leur futur champ d'intervention ?

Tout d'abord lorsqu'on exami­ne le temps consacré à la théorie dans les formations de travail social, celui consacré à 'la pratique confrontés au temps global de formation (2 à 3 ans), il apparaît un déphasage, soit le temps de stage est trop long soit les forma­tions sont beaucoup trop courtes ceci compte tenu de ce que sont censés as­similer les étudiants durant cette pério­de. En effet, le temps de stage consti­tue la moitié du temps de formation alors que pendant 12 à 14 mois les étudiants sont censés « app(ocher » 10 à 15 disciplines.

Au-delà du temps trop court durant lequel toutes ces acquisitions doivent se faire, il y a la façon dont les disciplines sont enseignées. De façon scolaire, figée, statique, où l'accent est plus mis sur l'historique des disciplines (d'un point de vue es­sentiellement chronologique et atem­porel) et la présentation des concepts principaux sans que n'apparaissent la pourquoi de l'apparition de ces con­cepts, leur enracinement dans la socié­té.

En fait, l'enseignement de ces disciplines ne permet pas l'acquisition d'outils, d'instruments d'analyse, d'élu­cidation d'une pratique. Bien entendu la finalité n'est pas la formation de spécialistes mais il s'agit tout de même

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**14**

que ces enseignements servent à quel­que chose, qu'ils puissent être utiliséi pour comprendre et agir ; au risque d'apparaître comme un prolongement de culture générale, une mosaïque de « savoirs » fossilisés, incapables de se transformer en « savoir-faire ». L'autre travers tient au fait que les formations bien que se voulant pluridisciplinaires, l'aspect inter-disciplinaire, lien/relation entre les diverses disciplines n'apparaît pas, la rencontre ne se fait pas alors que. l'objet (homme/société) est le mê­me pour toutes, même si chacune l'a­borde sous un angle particulier.

Comment former des travail­leurs sociaux au carrefour de la société, des problèmes sociaux en leur donnant une vision parcellisée, « segmentarisée » où le rapport dialectique n'est pas mis

en évidence ? •

Comment vouloir formèr des travaiileurs sociaux qui ne parlent plus de « cas sociaux », d'individus sans rapport avec la nature de classe de la société, qui n'abordent plus les pro­blèmes de façon ponctuelle quand les « cas » sont légion et que le ponc­tuel est répétitif ? Cette tendance est en fait renforcée par la formation telle qu'elle est conçue.

Enfin, il y a la part faite à la pratique dans ces formations ; la pra­tique des stages est un passage obligé mais non prise en compte de façon dynamique dans la formation.

L'étudiant revient à l'école après 1 mois, 3 mois, 6 mois de stage et il reprend ses cours comme si de rien n'était. Son capital d'expérience n'est pas exploité, travaillé à la lumiè­re de ce capital théorique qu'il est censé avoir acquis ou continue à

acquérir. -

En fait, le stage est une forma­lité administrative, nécessaire à la vali­dation de la formation. Il n'est pas conçu comme un temps de formation, un temps de confrontation théorie/ pratique, un temps pleinement intégré à l'ensemble de la formation. Le va et vient ne se fait pas ou si peu. L'impres­sion d'évoluer dans deux mondes dif­férents est très forte à ce moment-là. Le rapport théorie/pratique-pratique/ théorie est quasiment inexistant. Dans ces conditions, la formation apparaît du saupoudrage, des miettes de savoir jetées en patures aux futurs travailleurs sociaux.

**Inadéquation théorie/pratique**

Comme nous l'avons souligné dans les précédents chapitres, le fossé entre la théorie et la pratique est grand,

La théorie ne permet pas d'ap­préhender la société globale, ses méca­nismes de fonctionnement, l'individu, son rapport et sa place dans la société. Par ailleurs, alors que le travail social

est au carrefour, au croisement de la société, la rencontre interdisciplinaire ne se fait pas, chaque discipline conti­nuant son cheminement propre, parai-lèlernent aux autres. La théorie ressem­ble plus à une mozaïque de disciplines introduites au fil du temps, des modes, des courants dominants et exigences politiques, socio-économiques. Mais ce constat pose la question du processus de production des travailleurs sociaux, pour quelles finalités, à quelles fins ?

* Qui théorise le travail social ?
* Les théoriciens sont-ils les praticiens ?
* Quels rapports ont-ils les uns avec les autres ? Rapports de vassalité,. égalité, complémentarité ?
* Sur quoi se fondent les in­fluences dominantes au cours de l'his­toire du travail social ?

Le travailleur social semble mal préparé à affronter le terrain qui est le sien tant au point de vue théorique que pratique.

- -

Sur le plan théorique, le morcel­lement de la formation ne lui permet pas d'appréhender la société globale, la société réelle, concrète.

Sur le plan pratique, il continue à être formé à la relation duelle alors que le caractère répétitif et massif de la demande est de plus en plus évident. Les modes d'intervention des travail­leurs sociaux sont en déphasage avec les réalités auxquelles ils sont confron­tés. Ce qui a pour conséquence l'usure, le découragement, le renforcement de l'assistanat, les potentialités de l'usager n'étant pas pleinement utilisées. L'une

des raisons de cette inadéquation théo-rie/pratique tient au fait que ceux qui théorisent sur le travail social sont gé­néralement des universitaires, « spécia­listes » complètement coupés des réa­lités du « terrain ». Ils n'interviennent qu'en fonction de leur spécialité alors que le travailleur social est au carrefour des sciences sociales, de la société.

Le seul éclairage théorique vali­de ne peut être qu'inderdisciplinaire/ polydisciplinaire mais ceci non pas au sens de commerce pluridisciplinaire mais de façon articulée et dialectique pour reconstituer l'unité complexe de son champ d'intervention.

L'autre raison de cette inadé-quatibn est le manque de va et vient théorie/pratique, le rapport ne s'établit pas. La pratique n'est pas éclairée par la théorie et inversement la théorie n'est pas enrichie, réexaminée à la lu­mière de la pratique.

**Construire sa formation'**

**Il** est plus que jamais nécessaire que la réflexion s'engage sur la perti­nence de la formation des travailleurs sociaux. Il est indispensable que les étudiants puissent partidiper, agir plus activement sur le contenu de ces for-' mations, qu'une palette de choix exis­te au niveau des disciplines enseignées. La nature de ces formations fait que les étudiants ne peuvent être considérés comme des éléments passifs devant seulement ingurgiter alors qu'ils sont censés agir et réfléchir sur leurs prati­ques. Pour ce faire, la recherche doit être introduite dès la formation initia­le dans le sens d'établir le lien dialecti­que théorie/pratique. De ce point de vue, le temps de formation initiale doit être prolongé, c'est le seul moyen dé donner des bases véritables aux fu­turs travailleurs sociaux pour en faire des acteurs possibles du changement social non plus seulement de simples reproduçteurs de l'ordre social exis­tant : pour les faire sortir de la relation d'assistanat (qu'eux-mêmes subissent dans le cadre de leur formation) avec les usagers et dont ils sont prisonniers, les former à considérer les usagers comme des êtres sociaux, des citoyens. Tel est l'enjeu de

la formation des

travailleurs sociaux.

Augusta EPANYA *Élève assistante sociale.*

*PEPS, 21, sept-oct. 1987* **15**

**LA VALEUR MARCHANDE**

**DES DIPLÔMES**

***M***

**ontre-moi ton diplôme, je te dirai combien tu vaux I Si cette boutade aurait pu faire sourire il y a quelques décen­nies les travailleurs sociaux, elle est devenue aujourd'hui inquié­tante pour nombre de futurs di­plômés. Le marché de l'emploi est en crise. La valeur d'usage « social » des diplômes semble être porteuse de moins en moins de valeur d'échange. Que se pas­se-t-il ? C'est ce que nous allons tenter d'éclairer.**

**E**

**n 1968,** parmi les princi­pales formations de travail­leurs sociaux (assistant so­cial, éducateur, moniteur éduca­teur, animateur...) on comptait 33100 professionnels. En 1.981, on en comptait 110000, soit une augmentation de 300 %. Parallèle­ment de nouveaux diplômes sont apparus : chacune dés professions se structurant de plus en plus avec des programmes de forma­tion plus longs, et des sélections plus imporantes. Chaque fonc­tion dans le champ du travail so­cial défend sa spécificité et crée sa formation et son diplôme. La défense et la qualité de chacun de ces métiers sont soutenues par les conventions collectives. Les conditions d'entrée et de sélection —dans les écoles témoignent d'une exigence de plus en plus grande. La technicité, le sérieux et la valorisation des professions y gagnent.

Cette évolution se traduit sur le marché du travail par un resserrement des offres d'emploi. L'assistant social ou l'éducateur qui sortira de son école, ne peut plus se contenter d'écrire deux ou trois lettres de candidature pour.trouver un poste. Le temps qui sépare l'obtention du diplô­me et le premier travail est de plus en plus long. Une fois le tra­vail obtenu, le novice s'apercevra à ses « heures » défendantes, que le social en fin de compte, n'est pas très, bien payé : à peine 5000 F pour les A.S. de poly­valence en DDASS du départe­ment.

**Disparité des rémunérations**

Pour un même travail, mais avec un employeur différent (CAF, MSA...), tu percevras un salaire dont la différence peut aller jusqu'à 1000 F. Ce décalage

se retrouve au niveau de la division du travail des assistants sociaux : le travail en « spécialisé » est mieux payé. Sur quoi se fondent ces différences ? L'histoire des luttes catégorielles, la faible ré­munération de la fonction publi­que, la multiplication des conven­tions collectives aussi nombreuses que variées ?

Prenons l'exemple de la convention de 66, qui définit les conditions de travail des employés dans le domaine de l'enfance ina­daptée : l'éducateur, l'A.S. ou l'animateur débute au même échelon ; nous verrons que cette reconnaissance a des implications sur la notion de travailleur social. Qu'est-ce qui explique qu'une A.S. en entreprise soit mieux payée qu'une A.S. « spécialisée » ? A la traditionnelle différence public-privé ?

**16** *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

La disparité de rémunéra­tion est à mettre en relation avec la valorisation des formations et l'histoire des professions. Celle des A.S. se conjugue au féminin ; or à qualification égale, le mar­ché du travail offre de nombreux exemp les de discrimination sexuel­les. Certains disent que les hom­mes obtiennent plus rapidement des postes de responsabilité... Les valeurs de militantisme et d'enga­gement encore très présentes chez les travailleurs sociaux peuvent expliquer en partie la faible ré­munération.

**Une inégale reversibilité des diplômes**

Si les paies diffèrent, la valeur d'échange des professions varie aussi. La reversibilité des diplômes reste cependant limitée ; une assistante sociale diplômée pourra exercer selon le libellé de l'offre d'emploi, un travail d'A.S. ou une fonction d'éducateur alors que l'inverse n'est pas possible. Il est vrai que la formation d'as­sistant social est la seule profes­sion, dans le champ du travail social, que l'on ne peut exercer ,sans être diplômé. Pour les postes de responsabilité, un éducateur pourra, par contre, s'il le souhai­te, devenir responsable de cir­conscription. L'autre exemple de reversibilité existe entre l'éduca­teur spécialisé et l'éducateur de l'éducation surveillée (formé par le ministère de la Justice). L'édu­cateur [spé. ne](http://spé.ne) pourra pas travail­ler dans les établissements dépen­dant du ministère de la Justice alors que l'éducateur « justice » pourra exercer comme éducateur spécialisé. Il y a là une certaine contradiction car, l'éducateur for­mé par le ministère de la Justice reçoit une formation de 2 ans tandis que le second suit des études sur 3 années.

La notion de travailleur so­cial, libellé sous cette forme dans les offres d'emploi est récente. Elle présuppose peut-être l'amor­ce d'une identité commune. Les rencontres entre A.S., éducateurs ou animateurs ne sont-elles pas

un fait nouveau ? Si cette identi­té commence à pointer dans certaines écoles de formation ini­tiale, elle est plus évidente dans la formation du diplôme supérieur en travail social (DSTS), quant aux conditions d'accès : Assistants sociaux, éducateurs, animateurs, conseillères en économie sociale ou familiale (C.E.S.F.) et éduca­trice de jeune enfant (E.J.E.) peuvent y prétendre.

**La représentation collective...**

A la valeur marchande de la profession s'ajoute la valeur de prestige. L'admiration ou le respect dont les gens font preuve à l'égard du travail d'éducateur, d'animateur ou autres, témoi­gnent d'une certaine idéalisation de ces professions. A l'opposé du prestige, il y a la méfiance ou la prudence qu'éprouvent bien des élus ou des municipalités à l'égard de ces « travailleurs sociaux » ressentis comme un mélange de « réfractaires » et d'arrogants mais aussi « efficaces ». Les re­présentations sont plus fortes que la réalité...

Comme toute branche dé métier, le social a sa division du. travail ; de l'O.S. du travail social aux formations supérieures, il existe toute une gamme de diplô­mes acquis sur une période plus ou moins longue : de l'aide ména­gère à la conseillère technique ou de l'auxiliaire de vie au directeur d'établissement.

**L'accès aux formations supérieures**

La valeur marchande des diplômes s'apprécie aussi par les ouvertures possibles, soit à des formations initiales ou supérieu­res, soit à des formations univer­sitaires. Ainsi le diplôme d'AS, ouvre droit à une équivalence de 3 unités de formation, à l'entrée en licence de sociologie et avec une école,par voie de convention, à une dispense de **DEUG** en psy­chologie pour poursuivre la licen­ce. Les diplômes d'éducateurs ou d'animateurs ouvrent des équiva­lences vers la licence en sciences

sociales. A ces possibilités, s'ajou­tent parfois des conditions d'an­cienneté dans la profession, qui débouchent à leur tour sur d'au­tres formations complémentaires (directeur d'établissement).

La C.E.S.F. peut, avec son BTS, faire de l'enseignement aux classes préparant le CAP ou le BEP.

La valorisation des profes­sions sociales ne doit-elle pas passer par un changement des rapports de vassalité qu'elles en­tretiennent avec les sciences hu­maines ? Tant que les formations ne seront que des saupoudrages de disciplines, tant qu'il n'y aura pas un effort sérieux de théorisa­tion de la pratique qui suppose une « position de rupture et de rigueur », tant que la recherche ne sera pas présente dans les centres de formation, les travail­leurs sociaux rencontreront des difficultés à vendre leur travail. La décentralisation nous oblige à déployer plus de rigueur dans nos évaluations,

à « vendre » nos ◼
projets.

Éric AUGER

*Étudiant assistant social.*

*PEPS, 21, sept-oct. 1987 17*

**MENACES SUR LE TRAVAIL SOCIAL...**

**ESPRIT ES-TU LA ?**

* **Mai 1972. Michel Foucaulti écrivait dans la revue « Esprit » : « Le travail social s'inscrit à l'intérieur d'une grande fonction qui n'a pas cessé de prendre des dimensions nouvelles depuis des siècles, qui est la fonction de Surveillance-Correction. Surveiller les indi­vidus, et les corriger, dans les deux sens du terme, c'est-à-dire les punir ou les pédagogiser... ».**
* **Mai 1987. Un groupe de travailleurs sociaux se retrouve à PEPS. A l'ordre du jour : le travail social en péril, va-t-il dispa­raître ?... En quinze années, qu'a-t-il bien pu se passer ?**

P

**remière piste :** Les travail-leurs sociaux ont déçu les attentes placées en eux : ils n'ont pas quadrillé la population, étiqueté les déviances, recondi-tionné les marginaux, aussi bien que le pouvoir d'État l'escomptait. Au contraire, ils ont renâclé à la tâche, ils ont critiqué les politi­ques sociales gouvernemenales, dénoncé les actions de certaines municipalités, ils n'ont pas joué à fond le jeu de la prévention-répression avec la police, la Jus­tice, voire l'armée ; ils ont osé parfois même constituer des co­mités de lutte parmi les popula­tions ciblées.

* **Seconde piste :** les travail­leurs sociaux furent les chantres de « l'État-providence »2. Ils apportaient dans les chaumières les bienfaits de la protection so­ciale, ils témoignaient de la gé­nérosité publique. Pour des rai­sons économiques (« la crise ») et des choix politiques (« le libé­ralisme »), la redistribution est devenue de plus en plus problé-. matique. Les bénéficiaires en di­minution constante do ivent échap­per à tout un parcours d'embu-ches administratives, qui ne vise qu'à décourager le plus grand nombre des démarcheurs et dé­penser le moins possible. Aussi, les travailleurs sociaux tentés de refuser le jeu des apparences et l'enfermement dans un bureau-cratisme le plus hermétique pos­sible aux demandes d'aide, sont-ils pour le moins suspects.

**Contrôler les « contrôleurs**

**sociaux »**

C'est dans ce contexte, qu'on peut comprendre la gran­de vogue des évaluations et des rapports d'audit. Sous prétexte d'une logique des coûts : « le travail social coûte trop cher », il s'agit de remettre au pas les éducateurs de prévention trop solidaires des populations de

leur quartier, recadrer les objec­tifs d'intervention de l'Éducation Surveillée autour de centres fer­més, faire admettre la restriction des aides et de l'assistance.

Cette politique de déva­luation du social a gagné les or­ganismes publics comme les pou­voirs locaux décentralisés. Elle vise à terme, à restreindre le nombre des services éducat s

**18** *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**DOSSIER**

et sociaux, leur budget et leur action. N'échappent à la ferme­ture et aux licenciements que les services évalués qui souscrivent aux conclusions des rapports d'audit, et au-delà à la priorité sécuritaire. Gare à la résistance ! De nombreux clubs de prévention en font déjà les frais et l'Éduca­tion Surveillée elle-même, accusée d'avoir trop développé l'assistan­ce éducative, est menacée de dis­paraître.

**La formation des travailleurs sociaux en péril**

Faut-il s'étonner si les cen­tres de formation du travail social sont aux avant-postes de la tour­mente ? En effet, ils s'exposent aux effets anticipés de la baisse des effectifs des travailleurs so­ciaux et du désengagement de l'État.

A leur tour, les écoles de­viennent l'objet d'évaluation avec pour objectif : Restructurer le champ de la formation en pre­nant pour modèle les grandes écoles de commerce.

A plus ou moins long ter­me, de nombreux centres vont devoir fermer. Pour illustrer mon propos, comment ne pas évoquer l'école de Savigny de l'Éducation Surveillée, qui vient d'être l'objet récemment d'un rapport d'audit (« la commission Langlais »3 dont les conclusions envisagent simplement de la supprimer. Avec elle disparaîtrait la possibilité pour des étudiants peu fortunés d'acquérir une formation rému­nérée d'éducateur en deux ans.

Autant dire qu'il ne fait pas bon être élève-éducateur par ces temps d'ultra-conservatisme. Non seulement le marché de l'emploi risque de se rétrécir comme une peau de chagrin, mais encore, des difficultés finan­cières vont agraver leur situation : restriction des bourses, augmen­tation des coûts d'inscription... De combien, un étudiant devra-t-il s'endetter pour pouvoir suivre une formation de travailleur so­cial ?...

« Les apôtres du libéralis­me », nota it Christian Bochmann4 , « insinuent que les travailleurs sociaux se soucient moins des grandes causes dont ils se récla­ment que des petits profits dont

ils bénéficient... Ils ont noms : bons salaires, peu de travail, pas de contrôles, transports et res­taurant remboursés, activité ludi­que et gestuelle, matériels à dis­position (téléphone, télévision, machine à écrire, photocopieur, matériel audiovisuel, voiture par­fois, etc.) ». Leur conclusion : « qui paye tout cela ? Le contri­buable, bien entendu ! ». Selon eux : les travailleurs sociaux ne sont que « les tenants du « tou­jours plus »5 qui dissimulent leur corporatisme et leur inuti­lité derrière le cache-sexe de la technicité et du professionnalis­me... »

Que répondre ?... Peut-être l'âge d'or du travail social est-il bien derrière nous. Doré­navant les nouveaux « contrô­leurs sociaux » se dénomment : îlotiers, militaires encadreurs de jeunesse, gardien de prison. « Sur­veiller et punir »6 reste toujours d'actualité. Sauront-ils être aussi inutiles que nous ? Néanmoins, coûteront-ils fort cher à la col­lectivité et ce sera bien encore le contribuable qui paiera. Les uniformes ne sont hélas pas seuls à changer, c'est aussi une forme de travail fondé sur la sociabilité et la négociation qui est remise en cause. C'est l'espoir d'une so­ciété moins répressive qui s'éloi­gne. « L'État-providence » est en berne, « l'État gendarme » exhibe ses nouveaux chantres. Ce sont les plus défavorisés qui apprécieront la

**BREVES**

L'Association Régionale des travail­leurs sociaux en formation invite à une réunion **le 28 septembre 1987 à**

**10 h :** école Montparnasse,

139, Bd Montparnasse 75014 Paris

pour discuter des problèmes finan­ciers rencontrés par les étudiants : bourse d'État, bourse de formation sociale, augmentation des frais de scolarité, et diminution des budgets des écoles.

11.11111111111

**L'U.N.A.T.S.F.** (Union Nationale des Associations de Travailleurs Sociaux en Formation) vient de publier son bulletin d'information, *La Tortue.* Bulletin à caractère interne, qui infor­me des actions en cours des étudiants travailleurs sociaux.

Pour tout renseignement, écrire à : l'U.N .A.T.S.F .

36, rue des Courronneries - Bât. 22 H

Esc. 6 86000 Poitiers.

Na.

différence. Pro‑

testeront-ils ?...

Philippe MOUGEL *— éducateur à l'Éducation Surveillée — intervenant en sociologie à l'école de Savigny — chargé de cours à Paris XIII.*

1. Michel Foucault, « Table ronde », p. 125, in revue « Esprit », avril-mai 1972.
2. Pierre Rosanvallon : « La crise de l'état-providence », éditions du Seuil, 1981.
3. Rapport Langlais. « L'Éducation sur­veillée : rapport de synthèse », p. 34, « Éducation Surveillée et administra­tion », p. 41 ; décembre 1986.
4. Christian Bochmann, In « Ancres », revue trimestrielle de l'Éducation Sur­veillée, numéro 6. « Le travail social entre décadence et renouveau », p. 132, mars 1986.
5. François de Closets, « Toujours plus », Grasset, 1982.
6. Michel Foucault, « Surveiller et punir », Paris, Gallimard, NRF, 1975.

*PEPS, 21, sept-oct. 1987 19*

**RELATION ÉDUCATIVE**

**LES PROFESSIONNELS DE LA RELATION :**

**RÉPONSE A TOUT ?**

T

« out ce qui sort des normes dé‑

range, tout ce qui ressemble à

la folie fait peur ».

Lorsqu'il exerce ses fonctions

dans une entreprise dont la finalité est de produire des services ou des maté­riaux, l'AS est confronté à ce problè­me quotidiennement.

Une bonne partie de son temps

de travail va être utilisée (bouffée ?) par des employés signalés par leur en­tourage ou leurs cadres, parce qu'ils dérangent, parce que leur comporte­ment dévie par rapport à celui qu'il convient d'avoir, quand on travaille dans une entreprise de « bonne répu­tation ».

Qu'il soit simplement dérangé

— dérangeant ou grave malade mental, l'équipe de travail aura à l'égard de ce collègue les mêmes attitudes : allant de la surprotection au rejet brutal, sans discernement. Sûrs de leur savoir-faire ils ne pensent pas que le collègue sor‑

tira de cette épreuve plus démuni qu'avant cette prise en charge, qu'il n'a d'ailleurs pas demandée.

L'AS utilisé essentiellement comme médiateur dans l'entreprise, a une situation privilégiée : il est présent sur le lieu de travail, au milieu des tra­vailleurs, des cadres et des décideurs.. Cela lui permet de recevoir les signa­lements rapidement, d'être à l'écoute des dysfonctionnements, des premiers signes de perturbation chez certains employés.

L'AS est amené à travailler avec cet employé devenu malade mental, à lui faire prendre conscience de son état de malade.

Il va aussi rencontrer son entou­rage professionnel et familial tout au long de son action.

Mais l'AS d'entreprise n'est pas thérapeute et ne travaille pas avec le soutien d'une équipe thérapeutique comme à l'Hôpital psychiatrique, ou en sectorisation psychiatrique. Même si ses entretiens, son travail d'accompa­gnement, sont écoute, ont un effet thérapeutique il doit se garder de jouer au psy, de poser un diagnostic sauvage, de donner un avis sur les thérapies proposées par le médecin ou choisies par l'employé.

Dire cela est facile, le faire ne l'est pas. L'AS est soumis à des pres­sions de la part de son employeur (qui est aussi celui du malade) : il faut éloi­gner ce perturbateur rapidement, le re­classer dans un poste adapté est de plus en plus difficile — Productivité oblige !

Mais surtout l'AS a une relation singulière avec la maladie mentale : il a souvent été lui-même concerné dans son histoire personnelle ou dans celle de son entourage — qui n'a pas eu un suicidé dans sa famille, un parent hos­pitalisé à l'Hôpital psychiatrique ?

La rencontre avec le malade mental va lui faire revivre des événe­ments qu'il a consciencieusement (ou inconsciemment) enfouis dans sa mé­moire. Cela va questionner ses concepts idéologiques et religieux.

L'empathie enseignée à l'école devient quasiment impossible à prati­quer quand on est submergé par l'an­goisse et la souffrance du client qui a tenté de se suicider, quand il faut assu­mer une décision de placement, ou quand le secteur psychiatrique prend son temps pour répondre au signale­ment et que la crise se renouvelle.

Ses connaissances nosographi-ques ne sont pas toujours suffisantes pour dédramatiser une situation et comprendre ce que vit le client.

Comment va-t-il conduire un entretien avec un délirant ? Ne va-t-il pas lui consacrer trop de temps, jus­qu'à en être envahi, épuisé ? Si le ma­lade l'investit d'un rôle parental, com­ment va-t-il se comporter ?

A qui peut-il parler de tout cela, partager ce qu'il croit être de sa responsabilité ?

L'entourage professionnel lui demande de l'écouter aussi, donne des avis sur ce qu'il doit faire, le culpabili­se parfois.

Comment se repérer dans tou­tes ces interférences où les affects des uns et des autres s'entremêlent aux siens ?

Cette relation particulière avec le malade mental et autour de lui doit se vivre comme un acte professionnel, sans jamais oublier qu'il s'agit d'un individu, même s'il a perdu ses facultés de raisonner et ses repères dans la vie sociale.

L'AS, lui, ne doit pas perdre ses repères, ni ses limites. Il ne doit pas entrer dans une relation fusionnel-le et invasive.

Toute aide devient impossible puisqu'il n'y a plus de distance entre l'aidant et l'aidé.

L'identification et le contrôle permanent de ses affects est indispen­sable pour l'AS. Il a pour exercer ce contrôle, sa technique professionnelle, une déontologie rigoureuse.

S'il prend le temps d'évaluer une situation avant d'entreprendre une action, même quand il y a crise ou ur­gence, cela l'aide à prendre la distance indispensable. Il a des outils à sa dispo­sition pour faire cette évaluation, il les a acquis pendant sa formation ini­tiale et sa formation continue (analyse systémique, analyse transactionnelle, techniques de l'entretien, etc.).

Il analyse la situation sociale du malade et laisse aux thérapeutes compétents la prise en charge médicale.

C'est ainsi qu'il prouve son identité Professionnelle par rapport à celle de ses partenaires.

Il a le « privilège » de connaî­tre globalement la situation du malade dans l'entreprise et à l'extérieur. Il est le trait d'union entre le malade et les autres, même si ce trait d'union est invisible ou symbolique.

Il a aussi un rôle éducatif au­près de cet entourage : il l'informe de ce qu'est la maladie mentale, de ses manifestations, dans un langage acces­sible.

Il facilite l'expression de cha­cun (angoisse, fantasmes, peurs archaï­ques de la folie) sans. le laisser attein­dre une insupportable culpabilité.

Il resitue les partenaires dans la responsabilité qu'ils peuvent assumer, chacun à sa place.

Il sera disponible pour un tra­vail indéfiniment recommencé, mais de plus en plus maîtrisé, parce qu'au fil du temps et de sa relation à l'autre il saurat mieux qui

il est lui-même.

Simone CHATELAR D

**20** *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**LE JEU DE L'INTERVIEW**

* *Pour entrer dans le vif du sujet im­médiatement, Gérard, que penses-tu de la campagne menée actuellement à la télévision par le gouvernement ?*

**COMMENT EN PARLER ?**

**Suite à l'interview de David Cohen, spécialiste de la commu­nication, mais jusqu'à aujourd'hui défaillant pour continuer cette chaîne, j'ai décidé d'interroger Gérard Chabaud qui .a travaillé depuis plus de 20 ans avec des toxicomanes, d'abord en Lorraine et maintenant avec l'association Drogue et Société à Créteil. Ce travail l'a amené très rapidement à s'intéresser "-aux moyens de communication modernes, audio-visuels en particulier.**

* Il faut se débarrasser de l'idée qu'on peut parler de *la* toxicomanie, *du* dro­gué, il ya plusieurs sortes de toxicoma­nes et il faut un message adapté. Les drogués sont d'abord des individus qui vivent dans des contextes différents et ne peuvent reçevoir des messages qu'à des niveaux différents.

Les spots ont un vocabulaire qui s'adresse à une population d'un niveau moyen, qui n'a rien à voir par exemple avec les gens-de la cité de transit dont je m'occupe.

Dans leur cas le message n'est pas incompréhensible pour les gamins, mais il l'est totalement pour les parents.

Pour donner un exemple concret : *Drogue et Société* participe à une émis­sion en langue portugaise à Villejuif, qui reçoit beaucoup d'appels télépho­niques en direct.

Lorsque je suis intervenu en français, il n'y a pas eu un seul appel

* *As-tu eu des réactions aux spots télévisés ?*
* Aucune. Il faut bien comprendre qu'on touche à un domaine du fruit défendu : plaisir, transgression de la loi, et flirt avec la mort.

Il y a donc deux façons de faire de l'information sur la drogue : on peut caresser dans le sens du poil, faire dans le spectaculaire et le répressif. Ça laisse croire qu'il y a une solution rapide et efficace. C'est le langage tenu par les média depuis 20 ans. Un spot de 30 secondes, que peut-il faire contre tout cela ?

Si on est suffisamment mal dans sa peau pour cotoyer la mort, transgresser la loi, on peut comprendre qu'il s'agit d'un travail long, de mois de discussions pour que la personne concernée com­prenne. Le travail de fond avec des spécialistes est irremplaçable.

* *Comment les moyens de communi­cation modernes peuvent-ils être utilisés dans ce travail ?*
* J'ai fait une expérience intéressante pendant un an avec le *Républicain Lorrain,* en travaillant régulièrement

avec un journaliste : on faisait des arti­cles progressifs en partant du général pour arriver à des cas particuliers.

Ou alors, j'ai utilisé le cinéma : on est parti d'un événement : un jeune Lorrain mort d'une overdose. On a rencontré les amis de ce jeune qui ont fait un film sur leur village, finalement le scénario ne portait pas sur la drogue mais sur la façon dont les- villageois accueillent les étrangers : « L'étranger à Kuntzig », conçu sur un mode hu­moristique montrait comment l'étran­ger est repoussé et est amené à voler. Montré aux villageois, il a permis un travail de reconstruction de la commu­nication entre adultes et adolescents.

* *On en revient donc a l'idée de dif‑*

*férencier les différentes sortes toxi‑*
*comanie pour établir un message adap­té.*

* Il y a une toxicomanie de riches, d'artistes. On n'en parle pas, ils vont de temps en temps en Suisse se faire désintoxiquer.

Une autre plus voyante, dans la petite bourgeoisie, les ouvriers. Ce sont des gens qui se déplacent, qui ont la faculté de discuter... on les retrouve à Marmottan par exemple.

Enfin il y a la population des cités de•Transit, des grands ensembles, c'est celle qui va en prison, 8 sur 10 sont des étrangers, et ça s'explique : un des pa­ramètres, il y en a toujours plusieurs, mais pour eux, un des paramètres im­portants est le suivant : les enfants pratiquent bien la langue véhiculaire, oublient leur langue maternelle, pour les parents c'est l'inverse.

Ça explique aussi l'efficacité de Le Pen, une phrase de lui demande des heures pour être contrée, que peut faire un spot contre ses discours ?

* *Mais est-ce que les média peuvent au moins provoquer un déclic, une ouverture qui facilite ensuite les ex­plications ?*
* A part Pierrette Le Pen, non !

Les média jouent une carte qui n'est pas bonne. Quand Le Pen dit *sidaïque,* parle de la transmission par la sueur, tu peux dire qu'il ment, mais ça ne sert à rien, car il touche aux phantasmes.

A *Drogue et Société,* on travaille avec les gardiennes d'immeubles., Pro­gressivement on arrive à leur faire adopter une attitude autre que répres­sive. Mais il faut assurer un suivi, faire des séances d'évaluations, rendre visite régulièrement. Dans ce cas les média pourraient renforcer ce rôle pédagogi­que. Il suffit qu'elles lisent un article dans *Le Figaro* pour que ce soit à re­commencer. J'ai fait l'expérience de leur montrer un article de loi qui contredisait ce journal, elles ont con­tinué à croire ce qui était écrit dans *Le Figaro,* bien qu'elles soient par ailleurs très légalistes.

Cependant l'expérience du film *Shoah* est rassurante sur le rôle que peuvent jouer les médias.

* *En conclusion ?*
* Au lieu de dépenser des sommes énormes à faire des spots, il faut de l'argent pour faire de l'information dans les cités, de la prévention à partir d'une politique locale : comment uti­liser les ressources humaines d'un quartier pour lutter contre la drogue ; ce qui se fait aussi à Orly, Bagneux. Il faut que les travailleurs sociaux tra­vaillent horizontalement avec d'autres, locataires, associations, etc.

Si sur le terrain se met en place une communication relationnelle, il est alors intéressant qu'elle soit relayée au niveau médiatique.

Actuellement la situation en France, dans le monde est mauvaise : il n'y a que 30 % de réussite, faute de moyens et aussi parce que nous n'intervenons que sur la demande.

Car il y a certainement aussi un tra­vail insuffisant au niveau de l'offre : dans le Val de Marne, des gens peuvent vendre de la drogue au vu et au su de tout le monde, sans être inquiétés. Ça pose beaucoup de questions aussi. Si on ne fait pas plus d'effort sur l'of­fre, deux ans de travail sur la demande peuvent être à tout

moment remis en

cause.

*Propos recueillis par :* Daniel TARTIER.

***PEPS, 21, sept-oct. 1987***

**21**

**ACTUEL**

**PEPS ÉTAIT PRÉSENT AU Sème CONGRES**

**DES INTERVENANTS**

**L**

**'Association Nationale des ' Intervenants en Toxicoma­nie a traité à son 8ème congrès le thème « Politiques d'Interventions, intervention du politique ». Rassëmblés autour de ce thème au « parfum,de pou­dre » 400 médecins, psychiatres, juristes, enseignants et travailleurs sociaux ont participé aux 2 jour­nées des 22 et 23 mai 1987.**

**D**

epuis 15 ans, malgré beaucoup d'hésitations et de changements de gouvernements, les interve­nants en toxicomanie sont .sortis de leur isolement et ont défini progressi­vement des politiques d'intervention en toxicomanie. A la suite de regrou­pements régionaux, l'ANIT a pris forme en 1979, à St-Étienne. Formée puis présidée pendant cinq ans par une majorité de scientifiques, elle a aujourd'hui à sa tête, et depuis trois ans, Gérard Muller, éducateur en prévention.

Ses positions, ses adhérents, ses congrès annuels, revendiquent la reconnaissance du travail dans le do­maine de la toxicomanie.

Les intervenants se sont tou­jours heurtés aux difficultés de la pré­vention, la cure, la post-cure, le suivi... Actuellement, plus que jamais, l'inter­vention du politique s'intègre de près à ce travail de terrain, touchant l'éthi­que et la reconnaissance des droits de la personne.

Bien qu'invités à ce Congrès, Monsieur Chalandon, Madame Barzach, Monsieur Seguin et le Président de la MI [LTI. ne](http://LTI.ne) sont pas venus. Leur absen­ce face à un sujet qui les concerne pourtant de près, a été vécue par l'en­semble des intervenants comme un re­fus déplorable de confrontation.

Les débats ont traité de l'action des politiques face à la consommation de la drogue ou des produits de substi­tution ; les Institutions ; l'évolution des notions de protection et prise en charge des toxicomanes.

Le Docteur A. Minno de Genè­ve a proposé une réflexion sur l'expé­rience de la Méthadone, introduite dans les années 65 aux États-Unis et utilisée comme politique nationale pour le sevrage des héroïnomanes. Cet:

te politique se basait sur la théorie qui considérait les toxicomanes com­me des malades somatiques, qui ne pouvaient plus se passer de leur pro­duit, et donc à qui il fallait médicale­ment le donner. La Méthadone, bien que faisant partie des Toxiques, était institutionalisée avec un statut médi­camenteux. Théorie du • moindre mal, expliquait un psychanalyste américain. « Il vaut mieux laisser le toxicomane se droguer sans contrainte, de façon légale, .que d'essayer en vain de le dé­sintoxiquer. Lui fournir, à un endroit précis le produit, permet de stabiliser une relation thérapeutique et lui évi­ter des comportements délinquants ou criminels pour obtenir ce dont il a besoin ».

Cependant, les accidents d'over­dose arrivaient régulièrement et à Neir York sont apparus en 1977/78 plus de morts par Méthadone que par Héroïne.

Le marché noir est apparu et les politiques nationales se sont reptiées.

La Suisse et la Suède se sont aussi interrogées sur les subventions à accorder à ces programmes et à qui les confier : secteur public ou privé ; avec quelles possibilités de contrôle ?

C'est moins culpabilisant de faire du toxicomane un malade biolo­gique et lui procurer légalement un produit qui le maintient dans la dé­

pendance physique et psychique — mais quel est le résultat souhaité ? Pallier les échecs thérapeutiques ? peut-être, mais désintoxiquer, rendre son indé­pendance au toxicomane ou prendre en compte le fond de son problème, l'efficacité n'est pas prouvée car 5 à 30 % de la population sous Méthado­ne deviennent totalement dépendants de ce produit !

Les toxicomanes sous Métha­done légalisée, sont toujours des toxi­comanes. A travers cette pratique se pose la question de la dépénalisation. On ne respecte pas les lois : on interdit la toxicomanie mais sous une forme socialisée, on est prêt à la laisser passer.

Puisque les toxicomanes ont accès à ces produits de substitution : Méthadone pour le sevrage de l'Héroï­ne, Héroïne pour celui de la Morphine et la Morphine pour l'opium, les con­sommateurs n'ont pas de raison d'être ennuyés.

Sur qui tombe donc cet interdit de consommation ?

Les dangers du SIDA feront-ils revenir les programmes légaux de pro­duits de substitution, pour un meilleur contrôle social ?

En attendant, M. Chalandon a

des projets à nous proposer. Mais l'in­tervention de la justice avec sa politi­que de durcissement peut-elle être une thérapie ? ou est-elle un renforcement du rejet du produit de la société pour le toxicomane ?

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

**22**

ACTUEL

**DE L'ASSOCIATION NATIONALE**

**EN TOXICOMANIE**

« La prison n'est pas une ré­ponse adaptée pour les toxicomanes (et autres détenus) » a déclaré Luc Fauconnet, Secrétaire Général du C.L.C.J.2 ; « On n'oblige pas un toxi­comane à se soigner en le décidant pour lui-même — hors de lui — dans des temps et lieux qu'il n'a pas choisis. (Le contrôle judiciaire socio-éducatif veille à ce que les soins soient choisis aussi volontairement que possible par le toxico pris en charge).

Le Docteur Nicole Senthilles, médecin conseiller du ministère de l'Éducation Nationale et ancienne in­tervenante en toxicomanie a démontré la contradiction qui pouvait exister entre les professionnels sur le terrain et un discours gouvernemental. Les hom­mes politiques ne sont pas crédibles car loin du contact avec la réalité. « Ils n'ont plus de discours cohérents sur le problème » a insisté le Président de l'A.N.I.T.

En effet, les positions entre le ministre de la Santé et le Garde des Sceaux qui considèrent pour l'un, le toxicomane comme un malade, pour l'autre, comme un délinquant, contri­buent à entretenir des politiques divi­sées.

Considérer le toxico comme n'importe quel individu pour ne pas le marginaliser davantage, le considérer malade et lui donner un statut social, le considérer délinquant et l'enfermer, autant de positions, d'hésitations et d'ambiguïtés que celles du toxicomane qui oscille entre la destruction de soi et l'envie de s'en sortir, le refuge et l'appel.

« Animé par la rage de ce qui se passe autour de nous », le Docteur C. Olievenstein a dénoncé le terrorisme intellectuel qui réussit à nous rendre responsables, sur le terrain, et nous de­mander sans cesse des comptes, alors que ceux qui nous les demandent de­vraient être « traduits devant les tri­bunaux ».

Il a dénoncé la politique fran­çaise qui imite « l'ordre moral Reaga-nien » qui consiste à détourner l'at­tention des problèmes de fond de la société pour la mobiliser sur des faits qui n'en sont que les produits. « C'est exploiter l'idéologie sécuritaire pour gagner des voix ».

Remplacer le guérir par le punir entraîne, entre autres, le démantèle­ment de l'appareil de soins, des Asso­ciations et Institutions mis en place depuis 30 ans. C'est une régression dont le but profond est le renforce­' ment du contrôle social.

Maladie de société, la drogue est autant un symptôme de notre fa­çon de vivre que des difficultés du jeune qui s'y adonne. La came isole. '« Il nous faut sortir de l'action sociale conçue principalement comme aide individuelle et considérer la nécessité de construire une vie sociale » (01i-venstein).

La toxicomanie sortie du mi­nistère de la Santé pour être donnée au Garde des Sceaux marque un pro­fond changement de philosophie.

L'A.N.I.T. a réagi dans un com­muniqué final en demandant que la « toxicomanie relève du ministère de la Santé comme c'était le cas depuis 1970».

Le partenariat doit plus que ja­mais dévoiler toute son ampleur pour susciter l'écoute et la compréhension des pouvoirs gouvernementaux actuels. Les intervenants en toxicomanie ont à défendre leur marge de travail, le droit et la reconnaissance des personnes pour qui ils travaillent. Les interventions po­litiques qui entravent leurs pratiques professionnelles, parce que dénuées de cohérence, ne peuvent être tolérées sans la réaction de chacun.

\* \* \*

Auprès de 300 intervenants pré­sents, une enquête de l'Association Béarn Toxicomanie (organisatrice de ce Congrès) a révélé que la majorité des intervenants sont éducateurs et se considèrent accompagnateur et théra­peute.

Pour ce même échantillon, les toxicomanes sont :

* des « jeunes en difficultés» (37,6 %),
* des « malades », des « marginaux »,
* et pour 17,75 % des « délinquants ». Pour l'ensemble, le toxicomane présente une problématique différente de celle de l'usager.

Il est difficile de revendiquer unanimement des positions quand les idées avancées ne sont pas du même accord

\* \*\*

* *Cet article ne reflète qu'une partie de ce qui s'est dit au Sème Congrès de l'ANIT. Le contenu intégral sera retranscrit dans la revue éditée par l'AN IT : « INTERVENTIONS » — sep­tembre 1987.*
* *Un dossier sur la drogue doit paraî­tre prochainement dans PEPS.*
* *Une journée sur le thème de la jus­tice se déroulera à Lyon le 22 novem­bre — organisée par l'ANIT : « Tenter de définir ce que l'éthique basée sur la reconnaissance du droit de la per­sonne, impose comme limite à l'inter­vention du politique ».*
* *Un beau livre : « L'Étoile blême » ; recueil de lettres de toxicomanes qui demandent à être accueillis ◼ dans un ', centre (Rubrique*

*Livres » de ce numéro).*

Sylvie CATONA *Assistante Sociale.*

Philippe BOURGLAN *Animateur en toxicomanie.*

*PEPS, 21, sept-oct. 1987* 23

**LIBRE EXPRESSION**

**UNE HISTOIRE ORDINAIRE**

1

l avait eu un accident de la route, presque banal en soi une époque où il était devenu habituel de devoir payer un tribut à la dite-route.

il avait eu un accident de la route et il avait dû être [transfusé. il](http://transfusé.il) en avait eu un temps .une certaine reconnaissance.

quelques mois plus tard, il avait eu une hépatite virale.

on peut dire qu'il avait à nou­veau approché la mort. en tous les cas une extrême lassitude.

et puis, il était peu à peu re­venu à la vie, l'alerte avait été chaude, la page était [tournée. il](http://tournée.il) était peu à peu revenu à la vie en émergeant de cette lassitude propre à ce genre de voyage.

le temps passant, il avait repris sa vie, son travail, des habitudes.

c'était un homme intellectuel­lement curieux, aucune des informa­tions qui nous concernent ne lui échappait. comme pour tout un cha­cun, la plupart de ces informations glissaient, peu étaient retenues au fil de la mémoire.

un matin —• (à moins que ce soit une après-midi d'été après une sieste sous un arbre) — disons un ma­tin — il s'était réveillé, étonné de trou­ver logée en lui une sensation à laquel­le il ne lui semblait pas avoir donné accès.

quelque chose à la fois d'étran­ger et d'absurde, d'un peu agaçant même, qui faisait que l'air qu'il respi­rait n'était plus le même; ni l'appré­hension de son espace intérieur.

il ne vit tout d'abord pas comment la chose avait pu arriver jusqu'à lui et se tapir comme une bête importune. cela l'agaçait d'autant plus que de son cerveau engourdi, ne venait aucun signal, aucune lueur de reconnaissance.

c'était dans un temps où il n'était pas encore devenu à la mode de faire du sida un fléau chargé de nos péchés réels ou imaginaires, pour le plus grand profit semblait-il, de ceux qui n'avaient certes pas moins de péchés, mais des ambitions politiques, histoire probablement de « sublimer » les dits-« péchés » ou de les détourner à leur profit.

c'était dans un temps où aucun homme politique ne s'était encore em­paré du malheur des autres avec autant de cynisme et de mépris de l'homme pour faire campagne.

c'était dans un temps où l'on savait que c'étaient essentiellement les populations dites à risques des homo­sexuels et des toxicomanes qui étaient atteintes et comme chacun sait que cela n'arrive qu'aux autres et à ceux qui l'ont mérité, tout allait à peu près bien.

tout allait à peu près bien, sauf qu'il venait à se dire dans la presse d'opinion que d'autres populations pouvaient être touchées en toute « in­nocence » morale, par le biais entre autre" des transfusions, surtout depuis qu'il y a quelques années, on avait importé du sang d'Haïti.

on pouvait aussi remarquer qu'à des fins probablement statistiques, on employait de plus en plus fréquem­ment le terme de populations (à ris­ques, évidemment) quand il s'agissait d'êtres humains atteints dans leur chair ou risquant de l'être et on pouvait se demander si cette appellation n'avait pas pour effet de rendre quelque peu irréel et lointain le malheur de ceux et de celles qui pourraient se trouver at­teints.

on avait dû acheter voilà quel­ques années du sang à Haîti pour sauver des vies puisque nous étions à une épo­que où s'est tant développé l'adage « ça n'arrive qu'aux autres » que nous venions à en manquer, on ne trouvait plus assez de donneurs bénévoles dans un temps où le développement de la civilisation allait de pair avec celui des accidents de la circulation.

lui n'était ni homosexuel, ni toxicomane, c'était un homme encore jeune, assagi (?) par la vie et dont l'ac­tivité sexuelle le mettait en dessous de la moyenne nationale en matière de risque de contacter une M.S.T. (maladie sexuellement transmissible). nous étions dans une époque où tout marchait de manière statistique dans une perspective fallait-il croire, de ren­tabilisation de la santé des hommes et des femmes.

il n'était ni homosexuel, ni toxicomane, mais il lui était revenu — goutte à goutte — si l'on peut dire —cette hépatite virale d'abord et de plus loin, cette histoire de sang acheté à Haïti.

il est vrai que la clinique où il avait été soigné jouissait d'une bonne notoriété, allez savoir tout ce qui se passe dans ce genre de lieu d'abord, dans les têtes ensuite, une fois le germe du doute introduit.

il avait essayé de chasser l'idée comme la bête importune qu'elle était, de la soigner comme un coup de soleil pris sur la digestion, mais comme il s'y était pris trop tard — la bête avait été maline — le germe avait proliféré et ce d'une façon sournoisement curieuse, puisqu'après s'être introduit par surpri­se il avait réussi à continuer sa vie de germe en engourdissant en quelque sorte les réactions de celui dont il avait squatté l'espace.

il avait essayé de décider que des ennuis il en avait eu sa part — ce qui était vrai — et que pour cette fois, il pourrait considérer que la possibilité de contamination ferait partie de ce qui n'arrive qu'aux autres, histoire de changer un peu.

en fait ça n'avait pas duré long­temps et il avait commencé à épier sur lui les effets de l'installation de la ma­ladie — carrément — la maladie — avec ses manifestations telles qu'il avait pu en lire la description. pour le reste — la possibilité d'être simplement porteur du rétrovirus — cela s'était réglé de fait — par une vie qui ne permettait pas à une femme de prendre de risque. de prendre de risque en même temps que de s'en faire prendre à lui, parce que rien n'est aussi simple, ni aussi

*PEPS, 21, sept-oct. 1987*

*24*

**LIBRE EXPRESSION**

manichéen, allez savoir ce qu'il en est d'un homme atteint de la maladie du doute d'être porteur d'un virus extrê­mement proliférant au sortir de la presque guérison de blessures existen­tielles.

il s'était néanmoins reconnu le devoir de ne pas faire prendre de ris­que à une femme, le temps de savoir. sauf qu'il ne savait toujours pas. l'en­jeu était de taille et l'importance des verdicts que l'on s'impose peuvent il est bien connu se trouver recouper dangereusement ceux infligés par le social, par les représentations du social.

c'est ainsi qu'engourdi par la peur du fléau, tel qu'en plus les médias se mettaient à nous le faire proliférer dans les têtes, peut-être plus vite enco­re que dans la réalité, il avait jusqu'alors préféré le doute au démenti ou à la certitude. c'est bien comme 'cela qu'on pouvait le dire, en même temps qu'on pouvait dire qu'il .lui semblait avoir librement choisi son mode de vie.

c'est ce qu'il lui avait dit dans les mots et entre les lignés d'une histoi­re qui peut-être commençait à s'écrire.

elle avait été consciente que c'était à elle que s'adressaient les pro­pos. elle les avait reçus avec toute la sobriété que requiert l'écoute, le re­cueillement de ce genre de discours.

elle lui avait dit de ne plus at­tendre pour aller se faire faire ce test, et que dans le cas défavorable où ce test serait positif, il existait la possi­bilité d'utiliser des préservatifs mas­culins.

c'était un vocabulaire qu'elle avait l'habitude d'employer dans d'au­tres lieux où l'océan ne battait pas ré­gulièrement les rochers d'un va et vient incessant.

dans ce lieu où l'océan déroulait son va et vient comme à la place d'un autre, elle avait indiqué cette possibili­té avec la simplicité que nécessite ce genre de constat de la part de qui l'é­nonce et encore plus de la part de qui le reçoit du lieu de l'inquiétude de sa chair.

il lui avait répondu sur un même mode pour lui dire la difficulté que ce­la serait pour lui et la résignation qu'il pourrait alors faire sienne.

elle s'était [tue. il](http://tue.il) n'y avait pas d'autre réponse à faire que ce silence et la présence à cet homme d'abord et au lieu où cela se disait — une des pla­ges de leur enfance — à l'océan, aux tamaris.

les tamaris, elle les reconnais­sait, elles les avait oubliés dans le récit d'un autre livre, elle était en train de s'en rendre compte et elle le lui [racon­tait. et](http://racon-tait.et) en le lui racontant, elle se disait

qu'elle avait bien fait avec les tamaris, de ne pas se tromper d'histoire. il n'y avait pas eu d'autre réponse à faire que ce silence et l'histoire des tamaris — oubliés.

elle s'était étonnée plus tard de n'avoir pas eu mal. d'avoir vécu cela sur un mode ordinaire. cela ne lui ressem­blait pas. il est vrai qu'ils n'étaient sûrs de rien — au sujet de la maladie ou de la présence du [rétrovirus. il](http://rétrovirus.il) serait temps plus tard d'aviser. elle n'avait pas eu mal. elle n'avait même pas été émue, elle avait été là, c'est tout.

ce « c'est tout » contenait tout ce qui en elle c'était senti concerné à partir du moment où il avait commen­cé à parler, jusqu'à celui qui avait suivi sa réponse à [elle. au](http://elle.au) fait quelle avait été sa réponse ? et pouvait-on même parler de réponse ? elle lui avait indiqué qu'il serait quand même possible d'ac­complir les gestes de l'amour, même en subissant une contrainte, elle s'était faite acceptation —non pas acceptation, le mot connote trop de judéo-chris­tianisme généreux— présence plutôt à un trouble inqualifiable et elle avait parlé ensuite des tamaris.

elle avait dû lui redire plus tard de ne pas rester comme ça, qu'il lui fallait savoir, qu'il devait savoir, il ne pouvait pas rester à imaginer le pire ou plus simplement à se condamner à évi­ter les tendresses (et les blessures) d'une rencontre avec le prétexte ou la possi­bilité d'être porteur du rétrovirus. mê­me si la douceur de ce moment ne de­vait pas avoir de suite, il lui semblait qu'elle ne voulait pas qU'il passe le reste de ses jours sans connaître à nouveau ce qu'était venu rappeler le rythme incessant de l'océan.

elle voulait voir ses épaules s'ouvrir à nouveau, même si ça ne devait pas être elle qui sente la cha­leur de ses mains sur son corps.

elle savait par contre à quel point elle était concernée, puisque c'était au cours d'une promenade dans leur pays, leur terre commune, qu'il lui avait redit son doute et que cette fois, en ne se contentant pas de lui indiquer le lieu où se faisaient les tests, elle s'était pour sa part en quelque sorte engagée, au-delà de la sobriété de sa réponse.

sa réponse indiquait que pour elle, si la malchance voulait que cette transfusion de sang ait eu des suites, elle avait déjà choisi.

*PEPS, 21, sept-oct. 1987 25*

**VIBRE EXPRESSION**

elle avait choisi l'acceptation du risque, parce qu'en fait de risque, celui-là semblait valoir la peine d'être couru au regard de tout ldreste.

au moment de leur vie, là où ils étaient arrivés, il était possible de relativiser ce qu'il en est des fantasmes collectifs, des attentes habituelles, des discours sur le bonheur, pour aller à l'essentiel, même si cet essentiel passe par des contraintes.

de toutes façons, elle ne con­naissait pas d'essentiel sans contrainte, alors autant celle-là qu'une autre si cela devait devenir inévitable. pas plus, pas moins, même si elle savait qu'après tout ce qui c'était véhiculé à une cer­taine époque qui semblait appartenir à l'histoire ancienne, sur les effets néga­tifs des préservatifs quant au plaisir des femmes, il y aurait des comptes à régler avec les représentations qui allaient avec et de nouveaux gestes à inventer.

son choix à elle indiquait qu'elle prenait aussi le risque que ce moment n'ait pas de suite ou plus exactement, elle prenait le risque de lui laisser la liberté de son choix à lui.

elle s'était dit après, combien ils avaient été loin du ronflement des rumeurs et de l'orchestration des peurs.

elle s'était dit que jusqu'alors, pour elle, ce qu'il en était du sida et de la séropositivité avait eu quelque chose de surréaliste, en même temps qu'elle savait que cela faisait Partie du quoti-mes, les enfants, les bébés qui étaient atteints, leurs familles, leurs proches, ceux qui les aimaient, les soignants, leurs accompagnants.

elle en connaissait des deux cô­tés de la barrière, ceux qui étaient at­teints, ceux qui ne l'étaient pas mais qui les approchaient.

sa pratique sociale en sexologie n'avait pu lui faire éviter le problème sur lequel le groupe de travail auquel elle appartenait, se penchait dans une perspective de formation des soignants et accompagnants.

elle ne s'était pas attendue à être concernée de cette façon-là. elle ne s'était pas attendue en partageant l'espace d'un homme à se trouver confrontée à l'éventualité de cette rencontre avec ce qui menaçait de devenir un fléau.

elle savait que le virus, venu d'Afrique, s'était propagé très vite, et qu'il continuait à se propager encore plus vite. elle avait su quelques années auparavant que de tout petits enfants en mourraient. elle savait quelle im­puissance était momentanément la nô­tre devant les souffrances et l'avancée de la maladie et combien, il devenait urgent de trouver un vaccin et des

remèdes pour limiter et bientôt stop' per la vitesse de prolifération du virus et de la maladie.

mais ce qu'elle nommait fléau, ce n'était pas tant la maladie ou le virus, ni même l'empreinte indélébile du virus dans le sang, que la peur qui pouvait s'emparer de tous et de [chacun. il](http://chacun.il) n'y avait qu'à en voir les premiers effets à l'échelle des hommes et de certains états.

elle avait conscience que nous étions tous dans un moment de relati­ve mutation. après une certaine explo­sion des moeurs — qu'il faudrait en son temps peut-être relativiser — après la peut-être prise de conscience qu'une libération excessive des moeurs, loin de libérer les personnes, les aliène, la peut-être prise de conscience pour certains de ce que cela pourrait représenter à des fins autres que celles du quotidien, il devenait de bon ton de ne plus être libéré sexuellement.

dénoncer la contraception et les risques de la pilule, revenir au moins dans les têtes sur le principe acquis de l'I.V.G. (interruption volon­taire de la grossesse) ne suffisait pas pour faire opérer un renversement dans la pratique des moeurs. on pouvait dire que l'augmentation des M.S.T. (maladies sexuellement transmissibles) et le sida, vue exclusivement sous l'an­gle des M.S.T. arrivait à point nommé pour orchestrer une sorte de « reprise en main » de la [moralité. et](http://moralité.et) cette re­prise en main pourrait passer par le développement de la peur — de la peur irrationnelle — devant ce qui nous apparaissait comme les nouveaux fléaux des temps modernes.

nous étions arrivés à un haut niveau de civilisation technologique et nous ne pouvions rien contre certaines maladies. plus encore nous semblions ne rien pouvoir faire contre l'installa­tion sournoise ou orchestrée de la peur.

et cette peur commençait à se manifester à l'échelle de certains états, aussi bien que chez les [individus. et](http://individus.et) elle se demandait dans tout cela où se trou­vaient les sujets eux-mêmes. c'est-à-dire, les hommes, les femmes en question, dans leurs mouvements de flux, de re­flux, dans la singularité de leurs exis­tences, de leurs amours, de leurs ratages d'amour, de leurs souffrances et de leurs joies.

elle s'était déjà posé la question lors de la relative orchestration de la « libéralisation des moeurs » tant elle savait que chacun fait le plus souvent ce qu'il peut, même dans ce qui s'ap­parente à des sortes de passages à l'acte, acte sexuel, puisque c'était cela qui était en question.

elle se posait à nouveau la ques­tion. elle se là posait plus que jamais, en se demandant ce qu'il en était des peurs, des souffrances physiques, mo­rales de ceux et de celles qui étaient concernés et plus encore de ceux et de celles qui étaient atteints. elle savait le désarroi des soignants.

elle en avait parlé avec certains et savait la difficulté qui était la leur dans ce soutien à apporter aux person­nes atteintes du mal ou bien seulement porteuses du rétrovirus, mais jamais, elle n'avait été autant saisie de ce que la situation pouvait représenter « d'or­dinaire », de ce que, elle appelait or­dinaire.

c'était ce qui faisait la trame de la vie, ce mélange de réalité quotidien­ne, de pensées, de sentiments, de peurs, tout ce qui fait que rien n'a l'apparence qu'on veut bien lui donner.

elle savait qu'il lui serait néces­saire de dire ou d'essayer de dire qu'au­cune barrière douanière, aucun sidato-rium, aucune orchestration de la peur ne pourrait jamais rendre compte de ces moments où pour un homme et une femme — pourquoi pas deux hom­mes d'ailleurs — mais elle ne pouvait parler que de ce qu'elle connaissait —de ces moments donc, où le temps se suspend, se cristallise, en intégrant au réel du quotidien, au bruit des vagues ou aux odeurs de la forêt, celui des craintes, des élans ou des retenues d'élans, celui des peurs et du possible dépassement des peurs, celui souvent féroce des représentations et les ten­tatives de dépassement de ces repré­sentations.

aucune barrière, aucun sidato-rium, aucune orchestration de la peur ne pourraient empêcher des hommes et des femmes d'arracher au temps ce qu'il trace de réel.

aucune barrière, aucun sidato-rium, aucune orchestration de la peur ne pourront empêcher que dans le mouvement de ce tracé puisse surgir ce qu'il en est du choix le plus essentiel de chacun.

parce que finalement, le choix, pour l'homme en tant qu'espèce, c'est ce qui lui donne son humanité, sa sin­gularité et la possibilité de s'ouvrir quoiqu'il arrive, à la singularité d'une histoire, d'une histoire ordinaire.

Odette-Anna TOU LET *Présidente de l'Association de Sexologie d'Aquitaine.*

**26** *PEPS, 21, sept-oct. 1987*

*Publicité*

Loin du rose...

Loin des discussions stériles...

Enfin, un espace de dialogue novateur sur minitel! Vous y trouverez:

* Une spécialiste de la communication sur minitel en direct: elle vous guide, vous conseille, vous écoute...
* Des clubs. Vous avez un hobby, une passion à partager, vous participez à une association: ouvrez un club. Elargissez ainsi le champ de vos relations sur vos centres d'intérêt.
* Des tests sur votre style. Vous connaissez votre place sur l'échiquier des connectés en direct.
* Une carte de visite électronique, où seront transmis les résultats de vos tests et vos clubs préférés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **COMPOSEZ:****36 15****TAPEZ:****ELIT** |  |

*PEPS, 21, sept-oct. 1987* 27

**Votre abonnement vous permet de commander gratuitement au choix deux anciens numéros ou le numéro double 15/16.**

ALE

— Numéro 4 : **LA FORMATION : L'AVENIR D'UNE GALERE**

**Le mal d'identité d'une profession mystifiée: Les éducateurs**

* Numéro 5 : **ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS ET MAL D'IDENTITÉ
Formation : la bourse... et la vie ou le problème des stagiaires**
* Numéro 7 : **VIEILLESSE INNOVATION ET VIEILLESSE RÉELLE
La prévention : mutation ou disparition / Effets de la décentralisation**

— Numéro 9 : **CIRCONSCRIPTION—COORDINATION : QUEL AVENIR ? Des sages-femmes et l'IVG / Enfance maltraitée**

* Numéro 10 : **NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL
Assistants sociaux, Éducateurs, Animateurs et Formateurs ont écrit sur l'avenir du social**

— Numéro 11 : **LES ÉLUS FACE AU SOCIAL : CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?
Travail social en Inde et en France / Justice et secret professionnel**

* Numéro 12 : **SYNDICATS, ASSOCIATIONS : QUELLES RÉPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ? L'insertion douce / Quel avenir pour la désectorisation ? / Militants ou fonctionnaires ?**
* Numéro 13 : **POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRÉS : A PARIS LES T.S. SE MOBILISENT**

**Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial / Réflexion éducative en milieu ouvert /**

**Innovation en travail collectif**

* Numéro 14 : **TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE**

**Éducateur : le métier fou, le métier doux / L'Épargne morale : nouvel outil du travail social**

* Numéro 15/16: **NUMÉRO SPÉCIAL « A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES**

**Une publication commune avec deux autres associations le CREAF et l'AEUF**

**« Chômage, loisirs et Économie Sociale s.**

**« Autres regards pour la relation éducative s.**

**« Travailleurs Sociaux, Acteurs de l'Avenir du Social s.**

* Numéro 17 : **PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL
Banlieues 89, des réponses de R. Castro / Rapports Psy-TS**
* Numéro 18 : **ÇA BOUGE CHEZ LES TRAVAILLEURS SOCIAUX**

**Les réseaux de formation réciproque / Les services sociaux inter-entreprise/**

**Le travail social de demain.**

— Numéro 19 : **SOYONS CRÉATIFS 1**

**Quelle insertion par l'économique ?/ L'avenir de l'éducation surveillée /**

**Les centres de loisir en milieu ouvert**

* Numéro 20 : **TRAVAIL SOCIAL, TRAVAIL POUR LA PAIX**

**Formation en marketting social / Nouvelles des Travailleurs Sociaux Acadiens /**

**L'image de l'A.S. en entreprise.**

**A renvoyer à PEPS — 8, impasse des Trois Soeurs 75011 Paris**

**NOM Prénom**

**Adresse**

**Code Postal Ville**

**Profession**

* ***Je souscris un abonnement annuel au bimestriel PEPS* (Chèque à l'ordre de PEPS)**

**Individuel (100 F), Institutionnel (150 F), Soutien (200 F)**

* ***Mon abonnement me permet de commander gratuitement***

**2 numéros simples ou le numéro 15/16**

* ***Je commande aussi les numéros suivants :***

**Numéros simples (25 F port payé)**

**Numéro double 15/16 (35 F port payé)**